
Comptes Consolidés au 31 décembre 2019

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019

(Référentiel IFRS)

ACTIF

(en milliers d'euros)		Montant net au 31.12.2019	Montant net au 31.12.2018 retraité
Ecart d'acquisition	Note 4	10 062	1 788
Immobilisations incorporelles	Note 4	1 502	1 098
Immobilisations corporelles	Note 4	32 195	32 612
Droits d'utilisation	Note 4	8 254	-
Actifs financiers non courants	Note 5	486	420
Actif d'impôt différé	Note 14	287	149
Participations dans des entreprises associées		77	37
TOTAL ACTIF NON COURANT (I)		52 863	36 104
Stocks et en-cours	Note 6	33 162	26 247
Créances clients et comptes rattachés	Note 7	45 898	38 727
Autres débiteurs	Note 8	3 283	3 772
Créance d'impôt exigible	Note 14	435	1 195
Actifs financiers courants	Note 5	34 753	85 322
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 9	125 973	89 179
TOTAL ACTIF COURANT (II)		243 504	244 442
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		296 367	280 546

PASSIF

(en milliers d'euros)		Montant net au 31.12.2019	Montant net au 31.12.2018 retraité
Capitaux propres attribuables à la société consolidante		197 255	189 580
Capitaux propres attribuables aux intérêts ne conférant pas le contrôle		1 970	2 213
TOTAL DE L'ENSEMBLE DES CAPITAUX PROPRES (I)		199 225	191 793
Provisions non courantes	Note 11	3 067	2 635
Passifs financiers non courants	Note 13	2 677	7 254
Obligations locatives non courantes	Note 13	5 031	-
Passif d'impôt différé	Note 14	1 626	1 714
Autres créditeurs	Note 10	5 530	-
TOTAL PASSIF NON COURANT (II)		17 931	11 603
Dettes fournisseurs d'exploitation		12 094	12 621
Dettes fournisseurs d'immobilisations		-	-
Provisions courantes	Note 11	233	458
Passifs sur contrats	Note 15	53 140	51 881
Autres créditeurs	Note 10	8 917	8 888
Passif d'impôt exigible	Note 14	152	92
Passifs financiers courants	Note 13	2 690	3 210
Obligations locatives courantes	Note 13	1 985	-
TOTAL PASSIF COURANT (III)		79 211	77 150
TOTAL DETTES (II+III)		97 142	88 753
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		296 367	280 546

Le Groupe a appliqué la Norme IFRS 16 pour la première fois au 1^{er} janvier 2019. En raison de la méthode de transition choisie, les données comparatives ne sont pas retraitées.

Les notes n° 1 à 26 font partie intégrante des états financiers consolidés.

RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019

(Référentiel IFRS)

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)		Exercice 2019	Exercice 2018
Chiffre d'affaires	Note 18	103 730	94 225
Autres produits de l'activité courante		5 606	5 232
Produits de l'activité courante	Note 15	109 336	99 457
Charges opérationnelles courantes	Note 16	(100 785)	(92 084)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	Note 18	8 551	7 373
Autres produits opérationnels	Note 18	17	131
Autres charges opérationnelles	Note 18	(162)	(162)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	Note 18	8 406	7 342
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		1 528	953
Coût de l'endettement financier brut		(212)	(216)
Coût de l'endettement financier net		1 316	737
Autres produits financiers		4 771	7 026
Autres charges financières		(3 942)	(7 170)
RÉSULTAT FINANCIER	Note 17	2 145	593
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	Note 18	10 551	7 935
(Charge) / produit d'impôt	Note 14	(1 617)	(1 716)
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES		8 934	6 219
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		3	(39)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	Note 18	8 937	6 180
PART REVENANT AUX INTÉRÊTS NE CONFÉRANT PAS LE CONTRÔLE		283	199
RÉSULTAT REVENANT À L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE		8 654	5 981
RÉSULTAT PAR ACTION		11,25 €	7,62 €

Le Groupe a appliqué la Norme IFRS 16 pour la première fois au 1^{er} janvier 2019. En raison de la méthode de transition choisie, les données comparatives ne sont pas retraitées.

Le résultat par action se calcule en divisant le résultat attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion des actions ordinaires achetées par le Groupe ou détenues comme actions propres. Il n'y a pas d'actions potentielles dilutives.

Le nombre d'actions ayant servi au calcul du résultat par action est de 769 500 pour l'exercice 2019 et 784 730 pour l'exercice 2018 (cf. Note n° 3 - Capital social).

Les notes n° 1 à 26 font partie intégrante des états financiers consolidés.

RÉSULTAT GLOBAL ET CAPITAUX PROPRES

Résultat global 2019

(en milliers d'euros)			Exercice 2019	Exercice 2018
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ			8 937	6 180
Autres éléments de résultat des activités poursuivies :	Montant brut	Impôt produit / (charge)		
A) Eléments recyclables				
. Ecart de conversion	818	-	818	421
B) Eléments non recyclables				
. Gains / (Pertes) actuariel(le)s	(170)	43	(127)	134
Autres éléments de résultat nets d'impôt			691	555
RÉSULTAT GLOBAL			9 628	6 735

Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Capital (cf. Note 3)	Titres auto-détenus (cf. Note 3)	Ecart de conversion	Gains / (Pertes) actuariel(le)s	Réserves consolidées	Capitaux propres Part du Groupe	Part des Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total des capitaux propres
SITUATION AU 31.12.2017 (*)	28 718	-	304	(555)	166 191	194 658	1 989	196 647
Opérations sur titres auto-détenus	(1 785)	-	-	-	(8 415)	(10 200)	-	(10 200)
Distributions (1,80 € par action de 35 €)	-	-	-	-	(1 389)	(1 389)	-	(1 389)
Résultat global 2018	-	-	396	134	5 981	6 511	224	6 735
SITUATION AU 31.12.2018 (*)	26 933	-	700	(421)	162 368	189 580	2 213	191 793
Distributions (1,80 € par action de 35 €)	-	-	-	-	(1 523)	(1 523)	-	(1 523)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	(673)	(673)
Résultat global 2019	-	-	671	(127)	8 654	9 198	430	9 628
SITUATION AU 31.12.2019	26 933	-	1 371	(548)	169 499	197 255	1 970	199 225

(*) montants retraités (cf. Note n° 1.D.)

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS 2019

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	2019	2018
OPÉRATIONS D'ACTIVITÉ		
Résultat net des entreprises intégrées	8 934	6 219
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	5 183	2 960
- Actualisation des actifs et passifs financiers	-	(7)
- Variation des impôts différés	Note 14 (189)	(66)
- Plus ou Moins-values de cession, nettes d'impôt	9	116
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées^{(1) (2)}	13 937	9 222
Dividendes reçus des Sociétés mises en équivalence	-	-
- Variation des stocks	(4 875)	1 198
- Variation des créances clients	(5 853)	8 851
- Variation des autres créances opérationnelles	1 368	(607)
- Variation des dettes fournisseurs	(1 008)	1 878
- Variation des autres dettes opérationnelles	824	(3 887)
Variation du besoin en fonds de roulement	(9 544)	7 433
FLUX NET DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	4 393	16 655
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	Note 4 (4 315)	(2 141)
- Augmentations des actifs financiers	(106)	(17 619)
Total	(4 421)	(19 760)
- Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles nettes d'impôt	17	133
- Diminutions des actifs financiers	50 661	435
Total	50 678	568
Variation du besoin en fonds de roulement et divers	1	-
Acquisition des entités canadiennes	(7 577)	-
FLUX NET DE TRÉSORERIE SUR INVESTISSEMENTS DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	38 681	(19 192)
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
- Dividendes attribués aux actionnaires de la Société Mère	(1 523)	(1 389)
- Rachats d'actions propres	-	(10 200)
Total	(1 523)	(11 589)
- Mise en place des emprunts et dettes financières	Note 13 640	81
- Remboursements des emprunts et dettes financières ⁽³⁾	Note 13 (4 859)	(3 638)
Variation des emprunts et dettes financières	(4 219)	(3 557)
Divers	-	-
Transactions avec les minoritaires	(673)	-
FLUX NET DE TRÉSORERIE SUR OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	(6 415)	(15 146)
Incidence du reclassement des activités abandonnées	-	-
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	36 659	(17 683)
Trésorerie à l'ouverture	89 178	107 100
Trésorerie à la clôture	Note 9 125 973	89 178
Profits / (pertes) de change sur la trésorerie	(136)	239
	36 659	(17 683)

(1) Les impôts décaissés (nets des remboursements) au cours de l'exercice sont mentionnés dans la note 14.

(2) dont 408 K€ de décaissements au titre des contrats de location de faible valeur / de courte durée au cours de l'exercice.

(3) dont 2 179 K€ de décaissements au titre des contrats de location au cours de l'exercice.

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Note n° 1 : Règles et Méthodes Comptables - Faits significatifs de l'exercice

En date du 21 avril 2020, le Conseil d'Administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Gévelot SA au 31 décembre 2019.

Les notes n° 1 à 26 ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.

A. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les Etats Financiers consolidés du Groupe Gévelot sont établis conformément aux principes et normes internationales d'évaluation et de présentation de l'information financière IFRS⁽¹⁾ (International Financial Reporting Standards), tels qu'adoptés par l'Union Européenne.

Les Etats financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, l'Euro étant la monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe.

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, sauf indication contraire.

Nouveaux textes d'application obligatoire

En application de la norme IFRS 16, le Groupe comptabilise, depuis le 1^{er} janvier 2019, des actifs représentatifs du droit d'utilisation des biens loués en contrepartie de dettes représentatives de l'obligation de payer ce droit.

Dans le Groupe, les contrats de location portent essentiellement sur :

- des locaux abritant les activités des Filiales ;
- du matériel industriel ;
- la flotte de véhicules, ainsi que du matériel bureautique et informatique.

Le Groupe applique les allègements pratiques permettant de ne pas inscrire dans son bilan le droit d'utilisation (respectivement la dette pour obligation locative) des actifs de faible valeur (valeur à neuf de l'actif sous-jacent inférieure à 5 000 dollars US), ainsi que les contrats de courte durée (contrats qui, à leur date de prise d'effet, ont une durée inférieure ou égale à douze mois et qui ne comprennent pas d'option d'achat).

Les contrats dans lesquels le Groupe est engagé ne comportent quasiment exclusivement que des paiements fixes. De même, certains contrats comportent une combinaison de location et de prestations de services. Dans ce cas, les différentes composantes sont scindées, les prestations de services restant inscrites directement au sein du compte de résultat.

La durée de location prise en compte pour l'application de la Norme pour chacun des contrats correspond à sa durée non

résiliable. Par exception, le Groupe prend en compte les options de renouvellement dont il bénéficie lorsque la Direction estime qu'il est raisonnablement certain que ces options seront exercées. Tel peut-être notamment le cas sur quelques biens immobiliers loués par les filiales étrangères.

Dans le cas des baux commerciaux en France (3-6-9 ans), le Groupe a utilisé une durée maximale de 9 ans, conformément à l'avis de l'ANC (Autorité des Normes Comptables). Cependant, le comité d'interprétation des IFRS a précisé le 26 novembre 2019 que tant que le bailleur ou le locataire était incité économiquement à ne pas résilier le bail dans la mesure où il encourrait une pénalité de résiliation plus qu'insignifiante, le contrat serait exécutoire au-delà de la date à laquelle le contrat peut être résilié. L'analyse des contrats a permis de conclure à l'absence d'ajustements liés à des agencements significatifs. La durée contractuelle a donc été retenue.

Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer la dette de loyer est le taux d'intérêt implicite ou le taux marginal d'endettement si le taux d'intérêt implicite n'est pas facilement déterminable. Le taux d'endettement marginal correspond au taux d'intérêt qu'obtiendrait l'entité preneuse, au commencement du contrat de location, pour financer l'acquisition du bien loué. Ce taux est obtenu par l'addition du taux des obligations d'État de durées similaires à la durée initiale du contrat et du spread de crédit de l'entité. Le Groupe procède à une revue régulière des taux d'actualisation retenus.

Les différences temporelles issues des contrats de location conduisent à la constatation d'un impôt différé.

En termes de présentation dans les états financiers, la charge d'intérêts relative aux obligations locatives est inscrite en « charges financières » au sein du compte de résultat, le Groupe ayant en outre opté pour le classement du paiement de ces intérêts en « flux opérationnels » et de la part correspondant aux remboursements des obligations locatives en « flux de financement » au sein du tableau des flux de trésorerie.

Dans le cadre de la première application de la norme IFRS 16, le Groupe a choisi d'appliquer la méthode rétrospective simplifiée, sans retraitement des périodes comparatives des états financiers. En application de cette méthode, pour l'ensemble des contrats n'ayant pas fait l'objet d'allègements pratiques, le Groupe a comptabilisé, au 1^{er} janvier 2019, des actifs représentatifs du droit d'utilisation des biens loués à cette date, en contrepartie de dettes représentatives de l'obligation de payer ce droit.

Pour l'ensemble des contrats ainsi retraités, la valorisation du droit d'utilisation correspond à la valeur du passif de location ajustée des montants locatifs payés d'avance et/ou des montants locatifs à payer. En conséquence, la première application de la Norme n'a aucun impact sur les capitaux propres du Groupe.

(1) Le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission Européenne

(https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002/amending-and-supplementary-acts/acts-adopted-basis-regulatory-procedure-scrutiny-rps_fr)

Le Groupe a retenu l'allègement pratique permettant de ne pas réaliser de test de dépréciation à la date de transition.

Le montant comptabilisé au 1^{er} janvier 2019 en droits d'utilisation et en obligations locatives s'élève à 1 868 K€ (voir les notes 4.3 et 13.6). Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré appliqué à la dette de location à la date de transition est de 4,8 %.

Le rapprochement entre la dette sur obligations locatives et les engagements hors bilan au 1^{er} janvier 2019 est le suivant :

- Engagements de location	1 680 K€
- Exemptions	-37 K€
- Différence d'appréciation des engagements	331 K€
- Actualisation	-106 K€
- Obligations locatives	1 868 K€

Les dispositions de l'interprétation IFRIC 23 sont appliquées par le Groupe au 1^{er} janvier 2019 de manière rétrospective, sans ajustement des comparatifs lors de la première application. Son application n'a pas eu d'incidences significatives sur les comptes du Groupe.

Les autres textes publiés par l'IASB et adoptés par l'Union Européenne avec une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019 n'ont pas eu d'incidence pour le Groupe Gévelot.

Nouveaux textes applicables par anticipation

Le Groupe n'a appliqué aucun amendement et aucune norme ou interprétation par anticipation.

Nouveaux textes non encore adoptés par l'Union Européenne

L'impact potentiel des principaux textes publiés par l'IASB ou l'IFRIC mais n'ayant pas encore fait l'objet d'une adoption par l'Union Européenne en date de clôture est en cours d'analyse. Néanmoins, le Groupe ne s'attend pas à ce que les autres textes potentiellement applicables aux exercices ouverts au 1^{er} janvier 2020 aient un impact significatif sur les comptes du Groupe.

Aucune application anticipée n'est envisagée à ce stade.

Présentation des comptes consolidés

Le bilan est présenté sous la forme courant / non courant. Sont considérés comme courants, les actifs et passifs directement liés au cycle d'exploitation, d'une durée maximum de douze mois. Les actifs et passifs financiers sont par nature classés en non courants à l'exception de leur quote-part à moins d'un an classée en courant.

Le Compte de résultat consolidé est présenté par nature en Charges et Produits.

1.1. Principes Comptables spécifiques à la Consolidation

1.1.1 Périmètre de consolidation

Les Etats financiers consolidés comprennent par intégration globale les comptes de Gévelot SA et des filiales sur lesquelles elle exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif. La date de prise ou de cessation de contrôle

détermine l'entrée ou la sortie du périmètre d'intégration globale.

Les Sociétés dans lesquelles Gévelot SA ne détient pas le contrôle exclusif sont mises en équivalence dans les cas où une influence notable est exercée.

1.1.2 Conversion des comptes exprimés en devises

Les Etats Financiers des Filiales étrangères sont convertis en euros de la manière suivante :

- les postes du Bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice,
- les postes du Compte de Résultat sont convertis au taux moyen,
- les flux de trésorerie sont convertis au taux moyen.

Les écarts de conversion inclus dans les Capitaux Propres consolidés résultent donc :

- de la variation entre les cours de clôture de l'exercice précédent et ceux de l'exercice en cours sur les Capitaux Propres d'ouverture,
- de la différence entre le taux de change moyen et le taux de change à la clôture, sur le résultat de la période et sur les autres variations des Capitaux Propres.

1.1.3 Transactions en devises

Les transactions en devises sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les Actifs et Passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture, les différences de change qui en résultent étant comptabilisées au Compte de Résultat en produit ou en perte de change. Les Actifs et Passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Nota : les cours retenus sont indiqués en Note 2.

1.2 Principes Comptables spécifiques au Bilan

1.2.1 Regroupement d'entreprises

Les Regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition conformément à la Norme IFRS 3.

A la date d'acquisition, le goodwill est évalué comme étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs identifiables, passifs, et passifs éventuels acquis.

Les goodwill ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de dépréciation chaque année ou plus fréquemment quand des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'ils sont susceptibles de s'être dépréciés.

Toute dépréciation constatée est irréversible.

Les modalités des tests de dépréciation retenues par le Groupe sont décrites au paragraphe « Dépréciation des actifs non financiers » dans la Note 1.2.4.

1.2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées au bilan à leur coût historique. Elles sont amorties de façon linéaire sur leur durée d'utilité.

Les actifs incorporels acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont enregistrés au bilan à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les frais de recherche sont inscrits en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus de même que les coûts de développement non activés qui ne remplissent pas les critères de capitalisation selon IAS 38.

Pour les frais de développement, leur inscription à l'Actif est obligatoire (IAS 38) dès que l'entreprise peut démontrer :

- que le projet est nettement identifié et les coûts de l'actif ainsi immobilisé peuvent être individualisés et suivis de façon fiable, son intention et sa capacité technique et financière de mener le projet de développement à son terme,
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses engagées iront à l'entreprise.

Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée d'utilisation prévue pour chaque catégorie de biens.

Durées d'utilité :

Frais de développement : durée de vie des projets sous-jacents, comprise généralement entre 3 et 15 ans.

Logiciels : durée d'utilisation des logiciels, entre 2 et 15 ans.

Autres (brevets,...) : sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue sans excéder 20 ans.

Les modalités des tests de dépréciation retenues par le Groupe sont décrites au paragraphe « Dépréciation des actifs non financiers » dans la Note 1.2.4.

1.2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, principalement composées de Terrains, Constructions, Installations Techniques et Matériels de production, sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur, conformément à la Norme IAS 16.

Prix de revient des Immobilisations

Les frais d'acquisition directement attribuables des immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces immobilisations pour leur montant brut d'impôts.

Selon le traitement de référence d'IAS 23, antérieur à l'application effective de sa révision, les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Droits d'utilisation

Les biens dont le Groupe a la disposition par contrat de location sont traités dans le Bilan et le Compte de Résultat consolidé comme s'ils avaient été acquis par emprunt.

En conséquence, pour tous les contrats de location (hors contrats portant sur des actifs de faible valeur et contrats d'une durée inférieure à 12 mois) le groupe constate au bilan un actif (représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat) et d'une dette (au titre de l'obligation de paiement des loyers).

Les annuités de loyer sont éliminées et remplacées :

- par une dotation aux amortissements correspondant aux immobilisations concernées,
- par une charge financière relative à l'emprunt.

Les biens en contrat de location sont amortis de façon linéaire sur leur durée de vie utile estimée de manière similaire aux autres immobilisations de même nature ou sur la durée du contrat si celle-ci est inférieure et si la Société n'a pas la certitude d'en devenir propriétaire à l'échéance.

Amortissements

Les Amortissements sont calculés linéairement au niveau des composants ayant des durées d'utilisation distinctes qui constituent ces immobilisations et correspondent en général aux durées d'utilité suivantes :

- Terrains : non amortissables,
- Constructions (gros œuvre, aménagements, ravalements, étanchéité) : 10 à 40 ans,
- Installations Techniques, Matériels et Outillages industriels : 3 à 40 ans, sauf exceptions,
- Matériel informatique : 3 à 5 ans.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs comptabilisés à leurs coûts historiques sont revues à chaque clôture. Les pertes ou les profits sur cession d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Ils sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique « autres produits et charges opérationnels ».

1.2.4 Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée et les goodwill ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Les autres actifs amortissables sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la valeur recouvrable est susceptible d'être inférieure à la valeur comptable.

La liste non exhaustive des indices externes ou internes à l'origine de cette estimation est la suivante :

- Indices externes :
 - baisse plus que la normale de la valeur de marché,
 - changements importants dans l'environnement technique, économique ou juridique, ayant un effet négatif sur l'entreprise,
 - augmentation des taux d'intérêt,
- Indices internes :
 - obsolescence ou dégradation physique non prévue par le plan d'amortissement,
 - performances économiques inférieures aux prévisions,
 - changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif.

La dépréciation est comptabilisée à hauteur de l'excédent entre la valeur comptable et la valeur recouvrable. Le test de dépréciation est réalisé le cas échéant au niveau des actifs pris individuellement ou au niveau des UGT (Unités Génératrices de Trésorerie) lorsque les actifs ne peuvent être évalués individuellement. Pour les besoins des tests de dépréciation, les goodwill qui ne peuvent être testés individuellement sont regroupés au sein du groupe d'UGT au niveau duquel sont appréciées les synergies du regroupement d'entreprises.

La valeur recouvrable d'un actif (d'une UGT ou d'un groupe d'UGT) est la valeur la plus élevée entre son prix de vente net et sa valeur d'utilité.

Le prix de vente net est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation continue d'un actif estimée sur la base des plans ou budgets établis sur 3 ans maximum. Au-delà les flux sont extrapolés à l'infini par application d'un taux de croissance constant ou décroissant.

Le Groupe a défini ses Unités Génératrices de Trésorerie comme suit :

- chaque Société a été considérée comme une UGT indépendante,
- un taux d'actualisation spécifique a été déterminé (voir note N°4).

Ce taux d'actualisation correspond au taux du rendement de placements sans risques, corrigé d'une prime de risque de marché, et de risques spécifiques liés à l'activité.

1.2.5 Actifs financiers

Les actifs financiers sont principalement constitués de prêts, de créances et de placements bancaires dans le cadre de la gestion de la trésorerie (cf. infra).

Ils sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé augmenté des coûts d'acquisition. Ils sont ensuite évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Des dépréciations sont constituées pour couvrir les pertes de crédit attendues et des risques avérés de non-recouvrement des créances. Le montant des dépréciations est déterminé de façon statistique pour le risque de crédit et contrepartie par contrepartie, sur une base individuelle pour le risque de non-recouvrement.

Le Groupe porte une appréciation quant à savoir si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (critère « SPPI »).

Aux fins de cette évaluation, le terme « principal » désigne la juste valeur de l'actif lors de sa comptabilisation initiale. Les « intérêts » désignent la contrepartie pour la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé au principal restant dû pour une période de temps donnée et les autres risques et frais qui se rattachent à un prêt de base, ainsi que d'une marge.

Lorsqu'il doit déterminer si des flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû, le Groupe considère les modalités contractuelles de l'instrument financier. Il lui faut notamment évaluer si l'actif financier comprend une modalité contractuelle susceptible de modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels de sorte qu'il ne satisfasse plus à cette condition. Lors de cette évaluation, le Groupe tient compte des éléments suivants :

- les éventualités qui pourraient modifier le montant ou l'échéancier des flux de trésorerie,
- les conditions susceptibles d'ajuster le taux contractuel du coupon, notamment les caractéristiques de taux variable,
- les clauses de remboursement anticipé et de prolongation et
- les conditions limitant les recours du Groupe pour obtenir les flux de trésorerie d'actifs déterminés.

Une clause de remboursement anticipé peut être cohérente avec le critère « SPPI » si le montant du remboursement anticipé représente essentiellement le principal restant dû et les intérêts y afférents.

Le Groupe définit son intention de gestion et le modèle économique qu'il entend appliquer aux actifs financiers détenus. Les informations considérées sont les suivantes :

- les méthodes et objectifs définis pour le portefeuille et leur mise en pratique. Il s'agit notamment de savoir si la stratégie de la Direction se concentre sur l'obtention de produits d'intérêts contractuels, le maintien d'un profil spécifique de taux d'intérêt, le fait de faire correspondre la durée de détention des actifs financiers avec celle des passifs qui les financent ou des flux de trésorerie attendus, ou la réalisation de flux de trésorerie en vendant ces actifs,
- la manière dont la performance du portefeuille est évaluée et communiquée à la Direction du Groupe,
- les risques qui ont une incidence sur la performance du modèle économique (et des actifs financiers dont la détention s'inscrit dans ce modèle économique) et la façon dont ces risques sont gérés et
- la fréquence, la valeur et la répartition dans le temps des ventes d'actifs financiers au cours des périodes antérieures, les raisons qui ont motivé ces ventes et les attentes quant aux ventes futures.

Le Groupe n'a pas opté pour la juste valeur.

Clients et autres Créances d'exploitation

Les créances sont initialement comptabilisées à leur juste valeur (généralement égale au montant facturé), puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti avec la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des dépréciations.

Les créances clients sortent du bilan lorsqu'elles sont réglées, ou lorsque la quasi-totalité des risques et avantages est transférée à un tiers en cas de cession.

Gestion de la Trésorerie

La Trésorerie et les équivalents de Trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme (moins de trois mois), liquides, sans risque de perte de valeur et dont le risque de variation de valeur est négligeable. Les supports utilisés, auprès de grandes institutions financières, sont constitués, soit de dépôts bancaires à terme, soit de titres d'OPCVM de type monétaire sans risques spécifiques identifiés.

Les placements dont l'échéance est supérieure à trois mois ne sont pas reconnus comme de la Trésorerie et sont reclassés en « Actifs financiers courants ». Ces placements sont constitués de dépôts bancaires à terme ou de produits structurés qui présentent des garanties en capital ou des barrières de protection.

1.2.6 Stocks et travaux en cours

Selon la Norme IAS 2 « Stocks », le coût des stocks doit comprendre l'ensemble des coûts d'acquisition, coûts de transformation et autres coûts encourus pour mettre les stocks à disposition ; les rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer le coût d'acquisition.

Les stocks sont évalués selon la méthode du prix ou du coût moyen pondéré.

Les stocks sont valorisés au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est égale au prix de vente estimé net des coûts restant à encourir pour l'achèvement des produits et la réalisation de la vente.

Les stocks ne comprennent pas de coût d'emprunt.

Les matières premières, marchandises et autres approvisionnements sont évalués suivant les méthodes ci-après, selon les Sites : dernier prix d'achat connu, coût unitaire moyen pondéré.

Les produits fabriqués (en-cours et produits finis) sont valorisés à leur coût de production comprenant :

- Le coût des matières consommées,
- Les charges directes de production,
- Les charges indirectes de production dans la mesure où elles peuvent être raisonnablement rattachées à la production du bien.

Dans le cas où la valeur nette de réalisation devient inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

1.2.7 Capitaux Propres

Le Groupe vise à maintenir une bonne rentabilité de son capital tout en conservant une sécurité dans ses choix de gestion. La société consolidante n'a pas mis en œuvre de délégation intéressant les instruments de capitaux propres. Le Groupe n'est pas soumis à des contraintes externes particulières concernant le capital des entités qui le compose.

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

1.2.8 Provisions

Engagements de retraite et assimilés

Sur la base des législations et pratiques nationales, il existe dans le Groupe différents régimes de retraite au bénéfice de certains salariés.

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel le Groupe s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation définie) sont comptabilisés au Bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture selon la méthode des unités de crédit projetées, diminuée de la juste valeur des actifs du régime y afférent qui leur sont dédiés. Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies, c'est-à-dire lorsque le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations, sont comptabilisées en charges de l'exercice.

En France, le Groupe a pris des engagements vis-à-vis de ses salariés en matière de retraite. Ces engagements sont évalués conformément à IAS 19 et prennent en compte les charges sociales y afférentes.

Le Groupe comptabilise une provision égale aux engagements, nets de la juste valeur des actifs financiers du régime.

Les écarts actuariels proviennent des distorsions entre les hypothèses utilisées et la réalité ou la modification des hypothèses de calcul des engagements et des actifs affectés à leur couverture :

- taux de rotation des personnels,
- taux d'augmentation des salaires,
- taux d'actualisation,
- taux de mortalité,
- taux de rendement des actifs.

Autres engagements sociaux

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles nationales du travail ou dans le cadre d'accord d'entreprise propre font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour le Groupe sans contrepartie au moins équivalente. Les provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique.

Les autres provisions non courantes font l'objet d'une actualisation si l'effet est significatif.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. Ces passifs éventuels ne sont pas comptabilisés au Bilan, à l'exception de ceux correspondant à un regroupement d'entreprises. Ils font l'objet d'une information dans les engagements hors bilan.

1.2.9 Passifs financiers

Les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti. Les charges d'intérêts et les profits et pertes de change sont comptabilisés en résultat. Tout profit ou perte lié à la décomptabilisation est enregistré en résultat.

Les frais et primes d'émission et les primes de remboursement sont présentés en diminution des emprunts et sont pris en compte dans la détermination du taux d'intérêt effectif.

La juste valeur des passifs financiers courants est proche de leur valeur au bilan compte tenu de la stabilité des taux d'intérêts. L'écart n'est pas significatif. La juste valeur est déterminée suivant le niveau 1 (juste valeur fondée sur des prix cotés sur un marché actif).

1.2.10 Impôts Différés

Conformément à la Norme IAS 12 « Impôts sur les résultats », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales en appliquant les taux d'impôts et les règles fiscales en vigueur à cette date ou qui seront applicables lorsque la différence temporaire se résorbera.

Les allègements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports fiscaux déficitaires ne sont reconnus que lorsque leur réalisation est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, ont été compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale si l'entité a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Conformément à la Norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

1.3 Principes Comptables spécifiques au Compte de Résultat

1.3.1 Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients

Conformément à la Norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients », les ventes de biens, diminuées des escomptes consentis, sont comptabilisées en chiffre d'affaires lorsque le contrôle des biens est transféré à l'acheteur, habituellement à la livraison des biens.

L'essentiel des ventes du Groupe est comptabilisé à un instant donné. Pour certaines pompes spécifiques et dont le Groupe a un droit à paiement partiel, le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement. Par ailleurs, le Groupe rend des services sur des périodes très courtes et constate le chiffre d'affaires correspondant à l'avancement.

Il n'y a pas d'éléments variables significatifs dans les contrats.

1.3.2. Résultat Opérationnel Courant et Résultat Opérationnel

La Norme IAS 1 prévoit de faire figurer un nombre minimum de rubriques :

- Résultat opérationnel,
- Charges financières,
- Quote-part de résultat dans les Sociétés mises en équivalence,
- Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession,
- Charges d'impôt,
- Profit ou perte (ventilé entre part du Groupe et Minoritaires).

Par conséquent le Résultat Opérationnel peut être défini par la différence entre l'ensemble des charges et produits ne résultant pas des activités financières, des sociétés mises en équivalence, des activités arrêtées ou en cours de cession et de l'impôt.

Le Résultat Opérationnel comprend la Contribution Economique Territoriale (CET). La CET comprend deux composantes : la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). La CFE est assise sur la valeur locative des biens passibles de taxe foncière. La CVAE est égale à 1,5% de la valeur ajoutée. La CET est plafonnée à 3% de la valeur ajoutée. Dès lors que la valeur ajoutée dégagée par les activités françaises du Groupe est beaucoup plus importante que le résultat imposable de ces mêmes activités la qualification donnée à la CET par le Groupe est celle d'une charge opérationnelle plutôt que d'un impôt sur le résultat, d'où son classement en Résultat Opérationnel.

Crédits d'Impôts Recherche

Les Crédits d'Impôts Recherche des sociétés françaises du Groupe sont inscrits en résultat opérationnel, dans le poste « subventions d'exploitation ».

Par option, le Groupe Gévelot a choisi de présenter un Résultat Opérationnel Courant défini comme la différence entre le Résultat Opérationnel total tel que vu précédemment et les « Autres Produits et Charges Opérationnels » qui représentent les événements inhabituels et peu fréquents. Ils sont définis de manière très limitative mais ne peuvent pas être qualifiés d'exceptionnels ou d'extraordinaires. Ils représentent pour l'essentiel le résultat des opérations de cession d'immobilisations, les pertes de valeur sur actifs non courants, les charges de restructuration ainsi que le coût des litiges sociaux.

Le Résultat Opérationnel Courant est un solde de gestion qui doit permettre de faciliter la compréhension de la performance de l'Entreprise.

1.3.3 Produits et charges financiers

1.3.3.1 Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net est constitué de l'ensemble des résultats produits par les éléments constitutifs de l'endettement financier net pendant la période (Emprunts et placements bancaires, résultats des opérations sur Valeurs Mobilières de Placement).

1.3.3.2 Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers correspondent essentiellement aux résultats des opérations de couverture de taux et de change.

1.4 Information Sectorielle

En application de la Norme IFRS 8, l'information sectorielle est présentée par secteurs d'activité définis selon les systèmes internes d'organisation et sur la structure de gestion du Groupe.

Le principal décideur opérationnel du Groupe est le Conseil d'Administration.

Un seul secteur d'activité a été défini pour le Groupe Gévelot :

- Pompes / Technologies des Fluides.

Les éléments de Gévelot S.A., qui ne peuvent pas être affectés directement au secteur opérationnel défini ci-dessus, sont positionnés en « autres activités ».

B. FAITS SIGNIFICATIFS

PCM Canada Inc. a acquis, début septembre 2019, 100 % de Cougar Wellhead Services Inc. et 100 % de Cougar Machine Ltd. pour un coût global de 12,8 MCAD (8,6 M€) assorti d'un earn out d'un montant estimé de 8,1 MCAD (5,5 M€). Ce coût intègre une reprise de l'endettement financier net de 4,3 MCAD (2,9 M€) existant à la date de réalisation de l'opération. Ces acquisitions ont généré un écart d'acquisition de 14,5 MCAD (9,9 M€), dont 2,5 MCAD (1,7 M€) ont été affectés au matériel industriel.

Par ailleurs, PCM Canada Inc. a acquis 25 % de PCM Artificial Lift Solutions Inc., antérieurement détenue à 75 %, pour 1,0 MCAD (0,7 M€). Cette société est donc désormais détenue à 100 % par PCM Canada Inc..

C. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS DÉTERMINANTS

La préparation de comptes consolidés conformes aux normes IFRS nécessite la prise en compte d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Ces estimations et hypothèses sont effectuées par la Direction sur la base de son expérience passée et de divers autres facteurs jugés raisonnables; l'environnement économique et financier actuel rendant toutefois difficile l'appréhension des perspectives d'activité. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues. Ces hypothèses et ces estimations concernent essentiellement :

a) Evaluations retenues pour les tests de perte de valeur

Les hypothèses et estimations qui sont faites pour déterminer la valeur recouvrable des goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles portent en particulier sur les perspectives de marché nécessaires à l'évaluation des flux de trésorerie et les taux d'actualisation retenus. Toute modification de ces hypothèses pourrait avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable desdits actifs. Les principales hypothèses retenues par le Groupe sont décrites en note 4.4.

b) Evaluation des engagements de retraite

Le Groupe participe à des régimes de retraite à cotisations ou à prestations définies. Les engagements liés à ces derniers sont comptabilisés sur la base de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, les augmentations futures de salaires, le taux de rotation du personnel, le taux de mortalité et le taux de rendement des actifs. Les modalités d'évaluation sont précisées en note 1.2.8 et les hypothèses retenues en note 12. Le Groupe estime que les hypothèses actuarielles retenues sont appropriées et justifiées dans les conditions actuelles. Toutefois ces engagements sont susceptibles d'évoluer en cas de changement d'hypothèses.

D. MODIFICATIONS APPORTÉES AUX COMPTES ANTÉRIEUREMENT PUBLIÉS

Les comptes du Groupe au 31 décembre 2018, présentés en comparatif, ont fait l'objet des retraitements exposés ci-après par rapport aux comptes antérieurement publiés.

Le Groupe a décidé de ne plus évaluer les terrains et constructions à vocation administrative et commerciale selon la méthode de la réévaluation périodique. En effet, ces investissements ont été réalisés dans une perspective de détention à long terme et dans le but d'occuper les locaux ou d'en percevoir des revenus réguliers. La méthode du coût est donc plus appropriée car elle permet d'éviter la volatilité que pourrait générer une réévaluation à des intervalles trop fréquents. Par ailleurs, les effets sur les comptes du Groupe ne sont pas significatifs.

En conséquence, les états de synthèse de l'exercice 2018 ont été retraités. Les principaux impacts sur les comptes consolidés 2018 sont :

- Au bilan :

- la diminution des immobilisations corporelles;
- la diminution des capitaux propres;
- la diminution des passifs d'impôts différés.

Ces modifications sont sans effet sur le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie.

L'effet au 1^{er} janvier 2018 et au 31 décembre 2018 est une baisse des capitaux propres de 334 K€ (0,2 % des capitaux propres) et une baisse des immobilisations corporelles de 398 K€ (0,1 % du total du bilan) (cf. Note 26 sur le retraitement des comptes consolidés 2018).

E. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DU BILAN

Des effets négatifs sont attendus sur l'activité et la rentabilité liés à la crise sanitaire, économique et financière provoquée par le coronavirus Covid-19 qui touche l'ensemble du monde depuis décembre dernier. De nouvelles incertitudes se font jour et devraient impacter nos premières prévisions.

Conformément aux recommandations de l'AMF, une nouvelle communication sera diffusée en cas d'impacts plus significatifs. La solide structure financière du Groupe devrait lui permettre de pouvoir faire face aux difficultés attendues.

Note n° 2 : Informations relatives au périmètre de consolidation

Gévelot S.A., société anonyme au capital de 26 932 500 euros, est la société consolidante du Groupe Gévelot. Elle est cotée sur Euronext Growth et immatriculée en France sous le numéro 562088542 RCS Nanterre.

2.1. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2019

Ont été consolidées selon la méthode d'intégration globale (hors Torqueflow - Sydex Ltd consolidée par mise en équivalence) :

SOCIÉTÉS	SIÈGE	N° SIREN N° SIRET	% de contrôle		% d'intérêts
			au 31.12.2019	au 31.12.2018	au 31.12.2019
HOLDING					
Gévelot S.A.	6, boulevard Bineau 92300 Levallois-Perret (France)	562088542 56208854200369			
POMPES / TECHNOLOGIE DES FLUIDES					
PCM S.A.	6, boulevard Bineau 92300 Levallois-Perret (France)	572180198 57218019800184	99,99	99,99	99,94
PCM Technologies S.A.S.	6, boulevard Bineau 92300 Levallois-Perret (France)	802419960 80241996000017	99,99	99,99	99,94
PCM Europe S.A.S.	6, boulevard Bineau 92300 Levallois-Perret (France)	803433972 80343397200018	99,99	99,99	99,94
PCM Manufacturing France S.A.S.	6, boulevard Bineau 92300 Levallois-Perret (France)	803933399 80393339900013	99,99	99,99	99,94
PCM Deutschland GmbH	Wiesbadener Landstrasse 18 65203 Wiesbaden (Allemagne)		99,99	99,99	99,94
PCM Group UK Ltd.	Pilot Road - Phoenix Parkway Corby, Northamptonshire NN17 5YF (Royaume-Uni)		99,99	99,99	99,94
PCM Group Italia Srl	Via Rutilia 10/8 sc. B 20141 Milano (Italie)		99,99	99,99	99,94
Sydex Srl	Via Lord Baden Powell 24 36045 Lonigo (Italie)		54,99	54,99	54,97
Sydex Singapore Ltd.	158 Kallang Way #02-16 Performance Building Singapore (349245) (Singapour)	société détenue à 90 % par Sydex Srl			
Sydex USA LLC	9302 Deer Run Road Waxhaw, NC 28173 (Etats-Unis)	société détenue à 62 % par Sydex Srl			
Sydex Flow Ltda	Praceta Vale da Romeira, n° 12 2840 - 449 Seixal (Portugal)	société détenue à 60 % par Sydex Srl			
Torqueflow - Sydex Ltd.	Unit 2CB Deer Park Farm Industrial Estate Knowle Lane Eastleigh, Hampshire SO50 7PZ (Royaume-Uni)	société détenue à 40 % par Sydex Srl			
PCM Kazakhstan LLP	Office 46, Business Center «Grand Nur Plaza», 29A microregion 130000 Aktau (Kazakhstan)		99,99	99,99	99,94
PCM Rus LLC	Voronezhskaya ulitsa 96, business center " Na Ligovskom", Office 171-179 192007 Saint Petersburg (Russie)		99,99	99,99	99,94
PCM Flow Technology Inc.	2711 Centerville Road, Suite 400, Lynn CanneLongo Wilmington, Delaware 19808 (Etats-Unis)		99,99	99,99	99,94
PCM USA Inc.	11940 Brittmoore Park Drive Houston Texas 77041 (Etats-Unis)	sociétés détenues à 100 % par PCM Flow Technology Inc.			
PCM Colombia S.A.S.	Calle 104, No. 14A-45, Oficina 302 Bogota (Colombie)				
PCM Chile SpA	Compania de Jesus # 1068, oficina 201 Providencia, Santiago (Chili)				
PCM Canada Inc.	101,5618 54th Avenue Bonnyville Alberta (Canada) Delaware 19808 (Etats-Unis)		99,99	99,99	99,94
PCM Artificial Lift Solutions Inc.	hosted by Cougar 3712-56 Avenue Edmonton, AB T6B 3R8 (Canada)	sociétés détenues à 100 % par PCM Canada Inc.			
Cougar Wellhead Services inc.	3712-56 Avenue Edmonton, AB T6B 3R8 (Canada)				
Cougar Machine Ltd.	3712-56 Avenue Edmonton, AB T6B 3R8 (Canada)				
PCM Group Asia Pacific Pte. Ltd.	47, Kallang Pudding Road, #08-10 Singapore 349318 (Singapour)		99,99	99,99	99,94
PCM Trading (Shanghai) Co. Ltd.	Room 10A01, Shanghai Mart No. 2299 West Yan'an Road, Changning District 200336 Shanghai (Chine)		99,99	99,99	99,94
PCM (Suzhou) Co. Ltd.	Plant 12013, Zhonglu Ecological Park Ping Wang Town, Jiangsu Province 215221 Wujiang City (Chine)		99,99	99,99	99,94
PCM Group Australia Pty Ltd	113/45 Gilby Road, Mount Waverley Victoria, Vic 3149 (Australie)		99,99	99,99	99,94
PCM Middle East FZE	Dubai Airport Free Zone, Office 741, 5 East Wing P.O. Box 293527, Dubai (Emirats Arabes Unis)		99,99	99,99	99,94
PCM Muscat LLC	Al Zubair Building, Building 8, Office 801 P.O. Box 167, PC 103, Muscat (Sultanat d'Oman)		99,99	99,99	99,94

2.2. Commentaires sur le périmètre de consolidation et les conditions de contrôle

- Cougar Wellhead Services Inc. et Cougar Machine Ltd. ont été acquises en septembre 2019. Elles sont détenues à 100 % par PCM Canada Inc..
- PCM Canada Inc. a acquis 25 % des titres de PCM Artificial Lift Solutions Inc. en novembre 2019. Cette société est donc désormais détenue à 100 % par PCM Canada Inc.
- Aucun autre changement de périmètre de consolidation n'est intervenu au cours de l'exercice 2019.
- Il n'y a pas, à notre connaissance, de restrictions significatives s'imposant aux filiales pour transférer des fonds à la Mère, Gévelot S.A., sous forme de dividendes en numéraire ou de remboursements de prêts ou d'avances.

2.3. Taux de conversion des Comptes établis en devises étrangères

Les postes de bilan des sociétés ont été convertis aux taux de clôture du 31 décembre 2019 et les comptes de charges et de produits aux taux moyens, selon les parités suivantes :

Devises	Taux de clôture		Taux moyens	
	31/12/2019	31/12/2018	Exercice 2019	Exercice 2018
1 dollar des Etats-Unis	0,89020 €	0,87340 €	0,89320 €	0,84640 €
1 livre sterling	1,17540 €	1,11790 €	1,13990 €	1,13020 €
1 yuan renminbi chinois	0,12790 €	0,12700 €	0,12930 €	0,12810 €
1 dollar canadien	0,68500 €	0,64080 €	0,67310 €	0,65350 €
1 peso chilien	0,00120 €	0,00130 €	0,00130 €	0,00130 €
1 peso colombien	0,00027 €	0,00027 €	0,00027 €	0,00029 €
1 dollar australien	0,62520 €	0,61650 €	0,62090 €	0,63300 €
1 rial omani	2,31640 €	2,26500 €	2,32230 €	2,20560 €
1 dirham des Emirats Arabes Unis	0,24280 €	0,23740 €	0,24340 €	0,23120 €
1 rouble russe	0,01430 €	0,01250 €	0,01380 €	0,01350 €
1 tenge kazakh	0,00230 €	0,00230 €	0,00230 €	0,00250 €

Note n° 3 : Capital social

(en euros)	Au 31/12/2018			Exercice 2019 Annulées	Au 31/12/2019		
	Ordinaires	Autodétenues	Total		Ordinaires	Autodétenues	Total
Actions ordinaires							
Nombre	769 500	-	769 500	-	769 500	-	769 500
Valeur nominale	35	-	35	-	35	-	35
Total	26 932 500	-	26 932 500	-	26 932 500	-	26 932 500

Composition du Capital Social :

Au 31 décembre 2019, le Capital Social autorisé s'élève à 26 933 milliers d'euros. Il est composé de 769 500 actions ordinaires de 35 euros de nominal chacune, émises et entièrement libérées.

Au 31 décembre 2019, le Groupe ne détient aucune de ses propres actions.

Le Groupe n'a pas de plans d'option (achat et/ou souscription) d'actions en vertu desquels des options de souscription d'actions de la Société auraient été accordées à certains salariés et cadres dirigeants.

Note n° 4 : Ecarts d'acquisition, immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles

4.1. Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

	31.12.2019					
	Ecarts d'acquisition	Frais de développement	Logiciels et autres	En cours	Avances et accomptes	Immobilisations incorporelles
Valeur brute						
A l'ouverture de l'exercice	5 591	2 467	5 043	-	-	7 510
Acquisitions et augmentations	7 720	1	304	330	22	657
Sorties	-	-	(50)	-	-	(50)
Virement de poste à poste	-	-	9	10	-	19
Ecarts de conversion	791	-	8	-	-	8
A la clôture de l'exercice	14 102	2 468	5 314	340	22	8 144
Amortissements et dépréciations						
A l'ouverture de l'exercice	(3 803)	(2 307)	(4 105)	-	-	(6 412)
Dotations	-	(42)	(218)	-	-	(260)
Dépréciations nettes	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	40	-	-	40
Virement de poste à poste	-	-	(4)	-	-	(4)
Ecarts de conversion	(237)	-	(6)	-	-	(6)
A la clôture de l'exercice	(4 040)	(2 349)	(4 293)	-	-	(6 642)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	1 788	160	938	-	-	1 098
Valeur nette à la clôture de l'exercice	10 062	119	1 021	340	22	1 502

	31.12.2018					
	Écarts d'acquisition	Frais de développement	Logiciels et autres	En cours	Avances et accomptes	Immobilisations incorporelles
Valeur brute						
A l'ouverture de l'exercice	5 426	2 468	4 895	-	-	7 363
Acquisitions et augmentations	-	-	162	-	-	162
Sorties	-	-	(58)	-	-	(58)
Virement de poste à poste	-	(1)	37	-	-	36
Ecarts de conversion	165	-	7	-	-	7
A la clôture de l'exercice	5 591	2 467	5 043	-	-	7 510
Amortissements et dépréciations						
A l'ouverture de l'exercice	(3 631)	(2 250)	(3 852)	-	-	(6 102)
Dotations	-	(57)	(270)	-	-	(327)
Dépréciations nettes	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	58	-	-	58
Virement de poste à poste	-	-	(34)	-	-	(34)
Ecarts de conversion	(172)	-	(7)	-	-	(7)
A la clôture de l'exercice	(3 803)	(2 307)	(4 105)	-	-	(6 412)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	1 795	218	1 043	-	-	1 261
Valeur nette à la clôture de l'exercice	1 788	160	938	-	-	1 098

4.2. Immobilisations corporelles détenues en propre

	31.12.2019						Immobilisations corporelles
	Terrains	Constructions	Matériels et outillages industriels	Autres	En cours	Avances et acomptes	
Valeur brute							
A l'ouverture de l'exercice	3 188	18 645	34 292	4 912	661	-	61 698
Déclassement des locations financement	(820)	(1 690)	(2 538)	-	(403)	-	(5 451)
Au 1^{er} janvier 2019	2 368	16 955	31 754	4 912	258	-	56 247
Acquisitions et augmentations	-	1 777	981	333	564	3	3 658
Sorties	(1)	(32)	(291)	(361)	(2)	-	(687)
Variations de périmètre	-	-	4 238	161	-	-	4 399
Virement de poste à poste	-	36	163	(41)	(170)	-	(12)
Ecart de conversion	14	135	564	30	-	-	743
A la clôture de l'exercice	2 381	18 871	37 409	5 034	650	3	64 348
Amortissements et dépréciations							
A l'ouverture de l'exercice	-	(3 441)	(22 222)	(3 423)	-	-	(29 086)
Déclassement des locations financement	-	32	1 431	-	-	-	1 463
Au 1^{er} janvier 2019	-	(3 409)	(20 791)	(3 423)	-	-	(27 623)
Dotations	-	(515)	(1 915)	(372)	-	-	(2 802)
Dépréciations nettes	-	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	32	285	354	-	-	671
Variations de périmètre	-	-	(1 984)	(78)	-	-	(2 062)
Virement de poste à poste	-	-	(10)	14	-	-	4
Ecart de conversion	-	(18)	(310)	(13)	-	-	(341)
A la clôture de l'exercice	-	(3 910)	(24 725)	(3 518)	-	-	(32 153)
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2019	2 368	13 546	10 963	1 489	258	-	28 624
Valeur nette à la clôture de l'exercice	2 381	14 961	12 684	1 516	650	3	32 195

	31.12.2018						Immobilisations corporelles
	Terrains	Constructions	Matériels et outillages industriels	Autres	En cours	Avances et acomptes	
Valeur brute							
A l'ouverture de l'exercice	3 419	17 256	34 241	4 934	151	-	60 001
Acquisitions et augmentations	1	1 203	927	298	640	-	3 069
Sorties	(248)	(1)	(1 185)	(306)	-	-	(1 740)
Virement de poste à poste	-	17	89	(12)	(130)	-	(36)
Ecart de conversion	16	170	220	(2)	-	-	404
A la clôture de l'exercice	3 188	18 645	34 292	4 912	661	-	61 698
Amortissements et dépréciations							
A l'ouverture de l'exercice	-	(3 043)	(20 978)	(3 385)	-	-	(27 406)
Dotations	-	(497)	(2 289)	(303)	-	-	(3 089)
Dépréciations nettes	-	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	126	1 133	232	-	-	1 491
Virement de poste à poste	-	-	-	34	-	-	34
Ecart de conversion	-	(27)	(88)	(1)	-	-	(116)
A la clôture de l'exercice	-	(3 441)	(22 222)	(3 423)	-	-	(29 086)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	3 419	14 213	13 263	1 549	151	-	32 595
Valeur nette à la clôture de l'exercice	3 188	15 204	12 070	1 489	661	-	32 612

4.3. Droits d'utilisation

	31.12.2019					Total
	Terrains	Constructions	Matériels et outillages industriels	Autres	En cours	
Valeur brute						
Déclassement des locations financement	820	1 690	2 538	-	403	5 451
Impact de la 1 ^{re} application d'IFRS 16	-	1 411	16	441	-	1 868
Au 1^{er} janvier 2019	820	3 101	2 554	441	403	7 319
Acquisitions et augmentations	-	1 004	258	364	-	1 626
Sorties et diminutions	-	(279)	-	(70)	-	(349)
Variations de périmètre	-	1 785	1 271	72	-	3 128
Virement de poste à poste	-	-	396	-	(403)	(7)
Ecart de conversion	-	120	88	9	-	217
A la clôture de l'exercice	820	5 731	4 567	816	-	11 934
Amortissements et dépréciations						
Déclassement des locations financement	-	(32)	(1 431)	-	-	(1 463)
Au 1^{er} janvier 2019	-	(32)	(1 431)	-	-	(1 463)
Dotations et augmentations	-	(1 207)	(576)	(277)	-	(2 060)
Sorties et diminutions	-	279	-	70	-	349
Variations de périmètre	-	(249)	(197)	(22)	-	(468)
Ecart de conversion	-	(21)	(15)	(2)	-	(38)
A la clôture de l'exercice	-	(1 230)	(2 219)	(231)	-	(3 680)
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2019	820	3 069	1 123	441	403	5 856
Valeur nette à la clôture de l'exercice	820	4 501	2 348	585	-	8 254

4.4. Dépréciations

Conformément au principe énoncé dans la Note 1.2.4, le Groupe a procédé au 31 décembre 2019, pour les UGT intégrant un écart d'acquisition (PCM Group UK Ltd., Sydex Srl), à une comparaison entre la valeur nette comptable des actifs et leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est définie comme égale à la somme des flux futurs de trésorerie actualisés estimés à partir des plans d'activité et d'investissements à trois ans. Les taux de croissance retenus pour l'extrapolation à l'infini des prévisions de flux de trésorerie au-delà de trois ans sont de 1 % (1 % pour les tests réalisés fin 2018).

Le taux d'actualisation appliqué est de 7 % pour le Secteur Pompes (7,4 % pour les tests réalisés fin 2018) et correspond au coût moyen du capital après impôt, compte tenu des taux de marché et des primes de risques spécifiques à chaque activité.

Ces approches reposent sur les meilleures estimations du Groupe dans un environnement économique incertain. Les nouveaux tests au 31 décembre n'ont pas conduit à constater de dépréciation.

La sensibilité des calculs de valeur d'utilité aux variations des différentes hypothèses est indiquée dans le tableau ci-après :

	Ecart d'acquisition	Valeur comptable de l'UGT	Ecart de valeur entre Test et Comptabilité	Impact sur l'écart de valeur		
				Taux d'actualisation	Taux de Croissance à l'infini	Variation flux de Trésorerie
Variation				+0,5 %	-0,5 %	-10 %
Secteur Pompes						
PCM Group UK Ltd.	0,9 M€	2,6 M€	+4,2 M€	-0,5 M€	-0,4 M€	-0,7 M€
Sydex Srl	0,9 M€	4,2 M€	+7,2 M€	-0,8 M€	-0,7 M€	-1,1 M€

Les UGT du Secteur Pompes, autres que les UGT PCM Group UK et Sydex, en l'absence d'indice de perte de valeur sur le Secteur Pompes, n'ont pas donné lieu à la réalisation de tests de valeur.

Note n° 5 : Actifs financiers

	2019	2018
Non courants		
Prêts	150	168
Autres	336	252
Total actifs financiers non courants	486	420
Courants		
Prêts	18	21
Autres	-	4
Dépôts bancaires à terme à plus de trois mois	34 735	85 297
Total actifs financiers courants	34 753	85 322
Total des actifs financiers	35 239	85 742

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

Les dépôts bancaires à terme à plus de trois mois correspondent principalement à des placements dont l'échéance est supérieure à trois mois et qui ne sont pas reconnus comme de la Trésorerie.

Ces placements sont constitués de dépôts à terme ou de produits structurés qui présentent des garanties en capital ou des barrières de protection.

Ils ont été soumis au modèle économique appliqué par le Groupe et respectent le critère « SPPI » (cf. note n° 1.2.5).

Note n° 6 : Stocks et en-cours

	2019	2018
Montant brut	33 646	26 911
Dépréciations	(484)	(664)
Total	33 162	26 247

Note n° 7 : Créances clients et comptes rattachés

	2019	2018
Montant brut	47 887	40 722
Dépréciations	(1 989)	(1 995)
Total	45 898	38 727

La hausse du poste Client est principalement due à une prise de chiffre d'affaires plus importante sur la fin de l'année.

En application d'IFRS 9, les créances clients font l'objet d'une dépréciation dès leur comptabilisation initiale, basée sur une appréciation des pertes de crédits attendues à maturité. La dépréciation est ensuite revue en fonction de l'aggravation du risque de non recouvrement, le cas échéant. Les indices de perte de valeur qui conduisent le Groupe à s'interroger sur ce point sont : l'existence de litiges non résolus, l'ancienneté des créances ou les difficultés financières importantes du débiteur.

Le Groupe accorde une attention particulière à la sécurité des paiements des biens et services qu'il délivre à ses Clients. Les Clients européens ne présentent pas de risques individuels significatifs et font généralement l'objet de systèmes de recouvrement par des sociétés spécialisées. Les grands Clients Export positionnés dans des zones à risques géopolitiques majeurs font l'objet d'un suivi spécifique.

Note n° 8 : Autres débiteurs

	2019	2018
Avances et acomptes versés sur commandes	338	119
Etats et collectivités publiques hors impôts sur les sociétés	1 404	1 511
Personnel	80	204
Fournisseurs débiteurs	32	23
Débiteurs divers	712	1 247
Charges constatées d'avance	717	668
Total	3 283	3 772

Note n° 9 : Trésorerie et équivalents de Trésorerie

	2019	2018
Liquidités	78 058	80 095
Dépôts bancaires à terme	26 255	9 084
SICAV et Fonds communs de placement monétaires	21 660	-
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	125 973	89 179

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont d'échéance à court terme.

Les taux des dépôts bancaires à terme sont compris entre 0,04% et 1,60%.

1,1 M€ de la trésorerie appartenant aux entités chinoises du Groupe est destiné à financer leur développement.

Au sein du tableau consolidé des flux de Trésorerie, la Trésorerie et les découverts bancaires comprennent les éléments suivants :

	2019	2018
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	125 973	89 179
Découverts bancaires	Note 13	(1)
Trésorerie nette à la clôture	125 973	89 178

Note n° 10 : Autres créditeurs

	2019	2018
Non courants		
Créditeurs divers (*)	5 530	-
Total autres créditeurs non courants	5 530	-
Courants		
Dettes fiscales hors impôts sur les sociétés, Personnel et Organismes Sociaux	7 960	7 741
Créditeurs divers	957	1 147
Total autres créditeurs courants	8 917	8 888
Total des autres créditeurs	14 447	8 888

(*) Ce montant correspond au earn-out de 8,1 MCAD (cf. Note 1.B.), qui est un montant fixe déterminé sur la base d'un EBITDA cible.

Note n° 11 : Provisions

	01.01.2019	Dotations	Reprises		Conversions et variations de périmètre	31.12.2019		
			provision utilisée	provision non utilisée		Total	À moins d'un an	À plus d'un an
Provisions pour risques								
. Autres provisions pour risques	446	197	(117)	(90)	-	436	175	261
Total	446	197	(117)	(90)	-	436	175	261
Provisions pour charges								
. Autres provisions pour charges	356 ^(*)	76	(171)	-	-	261 ^(*)	58	203
. Provisions pour retraites (Note 12)	2 144	304	-	-	-	2 448	-	2 448
. Provisions pour médailles du Travail	147	8	-	-	-	155	-	155
Total	2 647	388	(171)	-	-	2 864	58	2 806
Total provisions	3 093	585	(288)	(90)	-	3 300	233	3 067

(*) Les autres provisions pour charges comprennent :

- provisions pour charges liées à l'exploitation	181	58
- provisions pour charges de nature sociale	175	203
	<u>356</u>	<u>261</u>

Note n° 12 : Avantages au Personnel

Le Groupe accorde des avantages postérieurs à l'emploi à son personnel employé en France. Ces charges sont comptabilisées :

- en résultat opérationnel courant pour le coût des services rendus, les prestations payées et le coût des services passés ;
- en résultat opérationnel pour les réductions/liquidations du régime ;
- en autres produits et charges financiers pour la charge financière nette ;
- en autres éléments du résultat global pour les effets des réévaluations.

Indemnités de Fin de Carrière

	2019	2018
Provision au bilan		
Valeur actualisée des obligations couvertes	2 776	2 466
Juste valeur des actifs du régime	(328)	(322)
Provision comptabilisée au bilan	2 448	2 144
Valeur actualisée des obligations couvertes		
A l'ouverture de l'exercice	2 466	2 664
Coût des services rendus	180	192
Coût financier	42	37
Prestations payées	(83)	(251)
Ecarts actuariels de la période	171	(176)
Valeur actualisée des obligations couvertes	2 776	2 466
Juste valeur des actifs du régime		
A l'ouverture de l'exercice	322	479
Produits d'intérêts	5	5
Cotisations	-	-
Prestations payées	-	(165)
Ecarts actuariels de la période	1	3
Juste valeur des actifs du régime	328	322
Variation des provisions		
A l'ouverture de l'exercice	2 144	2 185
Charges / (produits) de l'exercice	134	138
Décassements	-	-
Ecarts actuariels de la période	170	(179)
Variations de périmètre	-	-
Variation des provisions	2 448	2 144
Charge totale comptabilisée en résultat		
Coût des services rendus	180	192
Coût financier	37	32
Prestations payées	(83)	(86)
Réduction / liquidation du régime	-	-
Charge / (produit) comptabilisé(e) en résultat	134	138

Hypothèses actuarielles principales

- Taux d'actualisation	0,80%	1,60%
- Taux d'augmentation des salaires	2,00%	2,00%
- Age de départ à la retraite	63 ans (non cadres), 65 ans (cadres)	63 ans (non cadres), 65 ans (cadres)

La table de turnover est à 0% après 56 ans.

Les évaluations des engagements de retraite sont réalisées par des actuaires indépendants.

Les médailles du travail versées par les sociétés du Groupe à leur personnel font l'objet d'une provision calculée par un actuaire indépendant (voir note n° 11).

Note n° 13 : Passifs financiers

13.1. Passifs financiers

	2019	2018
Non courants		
Emprunts bancaires	2 410	7 054
Emprunts et dettes financières divers	267	200
Total passifs financiers non courants	2 677	7 254
Courants		
Emprunts bancaires	2 690	3 209
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Instruments dérivés	-	-
Découverts bancaires	-	1
Total passifs financiers courants	2 690	3 210
Total des passifs financiers	5 367	10 464

13.2. Variations des passifs financiers

	01.01.2019	Déclassement des locations	Nouveaux emprunts	Remboursements	Variations de périmètre	Ecart de conversion	Reclassement	31.12.2019
Emprunts bancaires	10 263	(2 798)	627	(2 604)	-	15	(403)	5 100
Emprunts et dettes financières divers	200	-	13	(77)	124	7	-	267
Passifs financiers (hors découverts)	10 463	(2 798)	640	(2 681)	124	22	(403)	5 367
Découverts bancaires	1	-	-	(1)	-	-	-	-
Total	10 464	(2 798)	640	(2 682)	124	22	(403)	5 367

13.3. Ventilation des passifs financiers par échéance

	2020	2021	2022	2023	2024	2025 et après
Emprunts bancaires	2 690	2 151	105	77	34	43
Emprunts et dettes financières divers	62	-	-	-	-	205
Total	2 752	2 151	105	77	34	248

13.4. Ventilation des passifs financiers par principales devises

	Total		Euros		Dollars américains		Autres devises	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Emprunts bancaires	5 100	10 263	4 852	9 170	-	1 093	248	-
Emprunts et dettes financières divers	267	200	205	200	-	-	62	-
Découverts bancaires	-	1	-	1	-	-	-	-
Total	5 367	10 464	5 057	9 371	-	1 093	310	-

13.5. Ventilation des passifs financiers par nature de taux

	2019	2018
Taux variables non couverts ⁽¹⁾	2 236	3 220
Taux fixes	3 131	4 445
Intérêts	-	-
Découverts	-	1
Locations	-	2 798
Total	5 367	10 464

⁽¹⁾ Les emprunts à taux variables non couverts sont d'échéances échelonnées entre 2020 et 2021.

Les taux d'intérêt moyens pondérés sont Euribor 3M + 1,20 % pour les emprunts à taux variables non couverts. Pour les emprunts à taux fixes, les taux d'intérêt se situent entre 0% et 2,25%.

13.6. Variations des obligations locatives

	Impact au 1 ^{er} janvier	Déclassement des locations	Nouveaux emprunts	Remboursements	Variations de périmètre	Ecarts de conversion	Reclassement	31.12.2019
Obligations locatives	1 868	2 798	1 606	(2 179)	2 360	160	403	7 016
Total	1 868	2 798	1 606	(2 179)	2 360	160	403	7 016

13.7. Ventilation des obligations locatives par échéance

	2020	2021	2022	2023	2024	2025 et après
Obligations locatives	1 985	1 921	1 013	944	221	932
Total	1 985	1 921	1 013	944	221	932

13.8. Ventilation des obligations locatives par principales devises

	Total		Euros		Dollars américains		Autres	
	31.12.2019	01.01.2019	31.12.2019	01.01.2019	31.12.2019	01.01.2019	31.12.2019	01.01.2019
Obligations locatives	7 016	-	3 547	-	10	-	3 459	-
Total	7 016	-	3 547	-	10	-	3 459	-

Note n° 14 : Impôts

14.1. Impôts exigibles

	01.01.2019	Paiements	Acomptes	Crédit d'impôt recherche	Charge exercice	31.12.2019
Actif	(1 195)	1 195	(1 261)	(402)	1 228	(435)
Passif	92	(129)	(389)	-	578	152
Total					1 806	

14.2. Impôts différés

	01.01.2019 ^(a)	Résultat	Mouvements			31.12.2019
			Autres éléments de résultat	Variations de périmètre	Divers (dont écart de conversion)	
Impôts différés actifs	(1 583)	(39)	(43)	-	(9)	(1 674)
Impôts différés passifs	3 148	(150)	-	-	15	3 013
Total	1 565	(189)	(43)	-	6	1 339

^(a) montants retraités (cf. Note n° 1.D.)

Les impôts différés actifs proviennent essentiellement des provisions pour retraites et engagements assimilés (0,6 M€), des décalages temporaires fiscaux (0,6 M€) et des éliminations de marges sur stocks (0,4 M€).

Les impôts différés passifs émanent principalement des différentiels de valorisation et d'amortissement des actifs immobilisés (1,0 M€) et des provisions réglementées (1,9 M€).

Conformément à la note n° 1.2.10, les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale et apparaissent au bilan à l'actif ou au passif en fonction de leur solde net. Ainsi, les 1 339 K€ à fin 2019 sont ventilés entre 1 626 K€ au passif et 287 K€ à l'actif.

14.3. Impôts sur les résultats

La ventilation des impôts au compte de résultat est la suivante :

	2019	2018
Impôts exigibles	1 806	1 782
Impôts différés ^(b)	(189)	(66)
Total	1 617	1 716

^(b) La charge/Le produit d'impôt différé s'analyse comme suit :

- Produits/charges sur dotations/reprises nettes aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	24	28
- Charges sur reprises de provisions réglementées et divers taxes et impôts	(125)	(43)
- Autres produits et charges divers	(115)	90
- Déficit reportables	166	17
- Autres différences temporaires	(139)	(158)
Total charge / (produit) d'impôt différé	(189)	(66)

Le rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt comptabilisée est le suivant :

	2019
Résultat courant avant impôt des entreprises intégrées	10 551
Impôt théorique calculé au taux d'impôt légal propre à chaque pays	(2 657)
Impact net des charges et des produits définitivement non déductibles ou imposables	261
Impact des déficits non reconnus	(228)
Impact des différentiels de taux	1 007
Charge / produit d'impôt effectif(ve) sur les activités courantes	(1 617)
Résultat net des sociétés intégrées	8 934

L'impact net des charges et des produits définitivement non déductibles ou imposables intègre essentiellement des décalages permanents.

Taux d'impôt sur les Sociétés

Taux d'impôt sur les Sociétés	Exercices 2019 à 2020	Exercice 2021	Exercices 2022 et ultérieurs
France	28,00%	26,50%	25,00%

Taux d'impôt sur les Sociétés	Exercice 2019	Exercices 2020 et ultérieurs	Exercice 2019	Exercices 2020 et ultérieurs	
Allemagne	31,23%	31,23%	Oman	15,00%	15,00%
Amérique	21,00%	21,00%	Kazakhstan	20,00%	20,00%
Angleterre	19,00%	19,00%	Russie	20,00%	20,00%
Italie	27,90%	27,90%	Singapour	17,00%	17,00%
Chine	25,00%	25,00%	Australie	30,00%	30,00%

Note n° 15 : Produits de l'activité courante

15.1. Produits de l'activité courante

	2019	2018
Chiffre d'affaires	103 730	94 225
Autres produits	4 900	4 433
Produits tirés des contrats conclus avec des clients	108 630	98 658
Autres produits de l'activité courante		
Subventions d'exploitation	431	383
Autres produits	275	416
Total des produits de l'activité courante	109 336	99 457

Les « subventions d'exploitation » correspondent principalement aux crédits d'impôt recherche.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des produits tirés des contrats conclus avec des clients selon le moment de comptabilisation :

	2019	2018
Produits transférés à un instant donné	73 382	74 366
Produits et services transférés à l'avancement	35 248	24 292
Produits tirés des contrats conclus avec des clients	108 630	98 658

La ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité et par zone géographique est présentée en Note n° 18.

15.2. Solde des contrats

Le tableau ci-après fournit des informations concernant les créances clients et les actifs et passifs sur contrats issus des contrats avec des clients.

	31/12/2019	31/12/2018
Créances clients et comptes rattachés	45 898	38 727
Passifs sur contrats	(53 140)	(51 881)

Le Groupe n'a pas identifié d'actifs sur contrats significatifs car les contrats sont de courte durée et des facturations régulières sont effectuées durant la phase de fabrication.

Les passifs sur contrats correspondent aux paiements d'avance reçus des clients, ainsi qu'aux produits constatés d'avance.

Comme le permet IFRS 15, aucune information n'est communiquée concernant les obligations de prestation restantes au 31 décembre 2019 pour des contrats d'une durée initiale attendue d'un an ou moins.

Note n° 16 : Charges opérationnelles courantes

	2019	2018	
Production stockée	(1 124)	(718)	
Production immobilisée	(193)	(12)	
Achats de marchandises	14 695	10 324	
Variations de stocks marchandises	596	1 650	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	21 353	21 056	
Variations de stocks matières premières et autres approvisionnements	(939)	(331)	
Autres achats et charges externes ⁽¹⁾	22 094	20 931	
Charges de personnel	37 347	33 784	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 595	1 371	
Dotations aux amortissements et aux provisions :			
. Sur immobilisations - dotations aux amortissements	Note 4	3 062	3 416
. Sur droits d'utilisation - dotations aux amortissements		2 060	-
. Sur actif courant - dotations aux provisions		(90)	632
. Pour risques et charges - dotations aux provisions		(114)	(373)
Autres charges	443	354	
Total des charges opérationnelles courantes	100 785	92 084	

⁽¹⁾ dont 249 K€ au titre des contrats de location de moins de 12 mois et 7 K€ au titre de ceux de faible valeur en 2019.

Note n° 17 : Résultat financier

	2019	2018
Intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie	620	395
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	908	558
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1 528	953
Charges d'intérêts sur opérations de financement	60	216
Charges d'intérêts sur obligations locatives	152	-
Coût de l'endettement financier brut	212	216
Coût de l'endettement financier net	1 316	737
Revenus des titres non consolidés	-	-
Produits financiers d'actualisation	-	7
Gains de change	4 635	6 855
Autres produits financiers	136	164
Total des autres produits financiers	4 771	7 026
Charges financières d'actualisation	-	-
Pertes de change	3 731	6 913
Autres charges financières	211	257
Total des autres charges financières	3 942	7 170
Résultat des autres produits et charges financiers	829	(144)
Résultat financier	2 145	593

Note n° 18 : Informations sectorielles

18.1. Ventilation des immobilisations par secteurs d'activité

	Au 31.12.2019			Au 31.12.2018		
	Pompes	Autres activités	Total	Pompes	Autres activités	Total
Ecart d'acquisition ⁽¹⁾	14 102	-	14 102	5 591	-	5 591
Sous-total incorporelles	8 124	20	8 144	7 490	20	7 510
Terrains	1 348	1 853	3 201	1 335	1 853	3 188
Constructions	21 554	3 048	24 602	15 829	2 816	18 645
Matériels industriels et divers	47 598	228	47 826	39 078	126	39 204
Immob.corporelles en cours	650	-	650	661	-	661
Avances et acomptes	-	3	3	-	-	-
Sous-total corporelles	71 150	5 132	76 282	56 903	4 795	61 698
Valeurs brutes	93 376	5 152	98 528	69 984	4 815	74 799
Amortissements / Dépréciations cumulés	46 108	407	46 515	38 967	334	39 301
Valeurs nettes	47 268	4 745	52 013	31 017	4 481	35 498
Dotations de l'exercice	5 069	53	5 122	3 366	50	3 416
Total bilan par secteurs d'activité	211 538	91 670		197 317	89 709	

⁽¹⁾ concerne PCM Group UK Ltd., PCM Artificial Lift Solutions Inc., Sydex Srl, Cougar Wellhead Services Inc. et Cougar Machine Ltd.

Des terrains et constructions, propriété de Gévelot S.A. et mis à la disposition des Filiales, ont été affectés au Secteur Pompes pour 1,0 M€.

Le total des investissements incorporels et corporels s'est élevé en 2019 à :

Pompes / Technologie des Fluides :	4 252 K€
Autres activités :	63 K€
	<u>4 315 K€</u>

Le total des investissements incorporels et corporels s'est élevé en 2018 à :

Pompes / Technologie des Fluides :	3 224 K€
Autres activités :	7 K€
	<u>3 231 K€</u>

18.2. Variation des passifs financiers par secteurs d'activité

	01.01.2019	Remboursements	Nouveaux emprunts	Conversions et variations de périmètre	31.12.2019
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (dont obligations locatives)					
Pompes / Technologie des Fluides	11 146	(4 699)	2 148	2 535	11 130
Autres activités	985	(84)	85	-	986
Sous-total	12 131	(4 783)	2 233	2 535	12 116
Emprunts et dettes financières divers	200	(77)	13	131	267
Découverts bancaires					
Pompes / Technologie des Fluides	-	-	-	-	-
Autres activités	1	(1)	-	-	-
Sous-total	1	(1)	-	-	-
Total	12 332	(4 861)	2 246	2 666	12 383

18.3. Chiffres d'affaires consolidés par secteurs d'activité

	2019			2018		
	Hors Groupe	Intra-Groupe	Total	Hors Groupe	Intra-Groupe	Total
Pompes / Technologie des fluides	103 550	32	103 582	94 064	28	94 092
Autres activités	180	618	798	161	404	565
Eliminations et réconciliations	-	(650)	(650)	-	(432)	(432)
Total	103 730	-	103 730	94 225	-	94 225

18.4. Résultats par secteurs d'activité

Résultat opérationnel courant

	2019			2018		
	Hors Groupe	Intra-Groupe	Total	Hors Groupe	Intra-Groupe	Total
Pompes / Technologie des fluides	9 760	(622)	9 138	8 333	(412)	7 921
Autres activités	(1 209)	622	(587)	(960)	412	(548)
Total	8 551	-	8 551	7 373	-	7 373

Transition du résultat opérationnel courant au résultat opérationnel	Pompes	Autres activités	Total 2019	Total 2018
Résultat opérationnel courant	9 138	(587)	8 551	7 373
Autres produits opérationnels	13	4	17	131
Litiges	(110)	-	(110)	(15)
Autres charges opérationnelles	(49)	(3)	(52)	(147)
Résultat opérationnel	8 992	(586)	8 406	7 342

Résultat opérationnel

	2019			2018		
	Hors Groupe	Intra-Groupe	Total	Hors Groupe	Intra-Groupe	Total
Pompes / Technologie des fluides	9 614	(622)	8 992	8 305	(412)	7 893
Autres activités	(1 208)	622	(586)	(963)	412	(551)
Total	8 406	-	8 406	7 342	-	7 342

Résultat courant avant impôts des entreprises intégrées

	2019			2018		
	Hors Groupe	Intra-Groupe	Total	Hors Groupe	Intra-Groupe	Total
Pompes / Technologie des fluides	10 944	(622)	10 322	8 683	(412)	8 271
Autres activités	(393)	622	229	(748)	412	(336)
Total	10 551	-	10 551	7 935	-	7 935

Résultat net de l'ensemble consolidé

	2019			2018		
	Hors Groupe	Intra-Groupe	Total	Hors Groupe	Intra-Groupe	Total
Pompes / Technologie des fluides	8 397	(448)	7 949	6 143	(297)	5 846
Autres activités	540	448	988	37	297	334
Total	8 937	-	8 937	6 180	-	6 180

18.5. Ventilation des immobilisations par zones géographiques

	Au 31.12.2019				Au 31.12.2018			
	France	Amérique	Autres pays	Total	France	Amérique	Autres pays	Total
Ecart d'acquisition ⁽¹⁾	-	12 269	1 833	14 102	-	3 803	1 788	5 591
Sous-total incorporelles	7 631	250	263	8 144	7 154	177	179	7 510
Terrains	2 179	383	639	3 201	2 179	376	633	3 188
Constructions	13 458	7 851	3 293	24 602	12 958	3 896	1 791	18 645
Matériels industriels et divers	29 441	14 685	3 700	47 826	28 400	7 758	3 046	39 204
Immob.corporelles en cours	650	-	-	650	661	-	-	661
Avances et acomptes	3	-	-	3	-	-	-	-
Sous-total corporelles	45 731	22 919	7 632	76 282	44 198	12 030	5 470	61 698
Valeurs brutes	53 362	35 438	9 728	98 528	51 352	16 010	7 437	74 799
Amortissements / Dépréciations cumulés	29 879	13 048	3 588	46 515	28 044	8 745	2 512	39 301
Valeurs nettes	23 483	22 390	6 140	52 013	23 308	7 265	4 925	35 498
Dotations de l'exercice	2 484	1 495	1 143	5 122	2 331	694	391	3 416

⁽¹⁾ concerne PCM Group UK Ltd., PCM Artificial Lift Solutions Inc., Sydex Srl, Cougar Wellhead Services Inc. et Cougar Machine Ltd.

18.6. Chiffres d'affaires consolidés par zones géographiques

	2019		2018	
France	23 301	22,5%	21 555	22,9%
. Autres pays de l'Union Européenne	15 111		16 183	
. Autres pays d'Europe	7 970		1 403	
. Amérique	22 627		19 906	
. Afrique	17 336		15 003	
. Asie	14 353		15 046	
. Autres zones géographiques	3 032		5 129	
Etranger	80 429	77,5%	72 670	77,1%
Total	103 730	100,0%	94 225	100,0%

Note n° 19 : Recherche et développement

Pour l'ensemble du Groupe, les dépenses de Recherche et Développement éligibles aux Crédits d'Impôts Recherche se sont élevées à 1 376 K€.

Note n° 20 : Instruments financiers

		31.12.2019		Ventilation par catégorie d'instruments ⁽¹⁾		
		Valeur au bilan	Juste valeur	Créances et dettes au coût amorti	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autres éléments du résultat global
- Actifs financiers non courants	Note 5	486	486	486	-	-
- Créances clients et comptes rattachés	Note 7	45 898	45 898	45 898	-	-
- Actifs financiers courants	Note 5	34 753	34 753	34 753	-	-
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 9	125 973	125 973	26 255	99 718	-
Actifs		207 110	207 110	107 392	99 718	-
- Passifs financiers non courants	Note 13	7 708	7 708	7 708	-	-
- Dettes fournisseurs d'exploitation		12 094	12 094	12 094	-	-
- Passifs financiers courants	Note 13	4 675	4 675	4 675	-	-
Passifs		24 477	24 477	24 477	-	-

		31.12.2018		Ventilation par catégorie d'instruments ⁽¹⁾		
		Valeur au bilan	Juste valeur	Créances et dettes au coût amorti	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autres éléments du résultat global
- Actifs financiers non courants	Note 5	420	420	420	-	-
- Créances clients et comptes rattachés	Note 7	38 727	38 727	38 727	-	-
- Actifs financiers courants	Note 5	85 322	85 322	85 322	-	-
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 9	89 179	89 179	9 084	80 095	-
Actifs		213 648	213 648	133 553	80 095	-
- Passifs financiers non courants	Note 13	7 254	7 254	7 254	-	-
- Dettes fournisseurs d'exploitation		12 621	12 621	12 621	-	-
- Passifs financiers courants	Note 13	3 210	3 210	3 210	-	-
Passifs		23 085	23 085	23 085	-	-

⁽¹⁾ Aucun reclassement entre catégories d'instruments financiers n'a été réalisé en cours d'exercice.

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti car les deux conditions suivantes sont réunies :

- leur détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ; et
- leurs conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts et les profits et pertes de change sont comptabilisés en résultat. Tout profit ou perte lié à la décomptabilisation est enregistré en résultat.

Les actifs et passifs financiers sont compensés et présentés pour leur solde net au bilan si et seulement si le Groupe dispose actuellement du droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et a l'intention soit de les régler pour un montant net soit de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

Les créances clients, les actifs financiers et les autres débiteurs, ainsi que les dettes fournisseurs et les autres créateurs sont classés comme étant évalués au coût amorti. Les actifs financiers courants et la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme étant évalués au coût amorti, hormis les fonds sur les comptes courants bancaires et les SICAV et fonds communs de placement qui sont classés à la juste valeur par résultat.

Gestion des risques financiers

Hormis sur ses emprunts à taux variables, le Groupe n'a pas de risque de marché significatif sur ses dettes et créances financières et sur ses valeurs mobilières de placement. Le portefeuille de valeurs mobilières de placement du Groupe est essentiellement constitué de placements monétaires. Le Groupe possède quelques valeurs mobilières de placement basées sur des indices et dont le capital n'est pas garanti, mais avec des barrières de protection. Toutefois, ces placements représentent moins de 5 % de la trésorerie du Groupe. Les taux de rémunération sont voisins de ceux du marché.

Le Groupe est exposé dans ses activités industrielles et commerciales aux risques financiers pouvant résulter de la variation des cours de change de certaines monnaies du fait de la localisation de son principal site de production en zone Euro et de ses zones de vente localisées dans le monde entier et impliquant des facturations en devises étrangères, principalement en Dollars américains ou canadiens.

La gestion du risque de change est basée sur un principe de facturation des entités de production du Groupe aux entités de commercialisation dans la monnaie locale de ces dernières. Ces facturations inter-sociétés font l'objet d'une couverture de change à terme de leur règlement si les montants sont significatifs.

Le même principe est appliqué aux ventes hors Groupe pour la facturation en devises aux Clients.

Le Groupe n'effectue pas d'opération de couverture de change ferme sur ses ventes futures ; la marge opérationnelle est donc sujette dans le futur à des variations en fonction de l'évolution des taux de change.

Par ailleurs, le Groupe détient des investissements à l'étranger, et hors de la zone Euro, dont les actifs nets sont exposés au risque de conversion des devises. Ces actifs nets situés aux USA, en Chine et au Proche et Moyen-Orient, ne font pas aujourd'hui l'objet de couverture particulière.

Dans le cadre de la gestion du risque de liquidité et afin de financer les projets de développements, le Groupe poursuit une politique de refinancement proactive et de gestion prudente de la trésorerie. Au 31 décembre 2019, la Structure financière nette est positive et s'élève à 148 343 K€.

Instruments financiers - hiérarchie de juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont de niveau 1 (prix cotés sur le marché).

Note n° 21 : Rémunération des dirigeants

	2019	2018
Avantages à court terme (hors charges sociales)	703	825
Charges sociales	267	290
Total	970	1 115

Les Dirigeants sont les Membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale de Gévelot S.A..
La rémunération comprend le salaire brut, les primes, les avantages en nature et les jetons de présence.
Les Mandataires Sociaux ne bénéficient d'aucun système spécifique de retraite.

Note n° 22 : Effectif moyen

	2019	2018
Dirigeants et Cadres	227	217
Agents de maîtrise, employés et ouvriers	485	404
Total	712	621
Personnel intérimaire	24	28

Note n° 23 : Engagements hors bilan

Engagements donnés	2019	2018
Avals, cautions et garanties	1 837	5 489
Total	1 837	5 489

Engagements reçus	2019	2018
Avals, cautions et garanties	-	-
Total	-	-

Note n° 24 : Entreprises liées

Les transactions avec les Parties liées Personnes physiques (Administrateurs, Mandataires Sociaux et les Membres de leur famille) n'ont pas de caractère significatif.

Note n° 25 : Honoraires des Commissaires aux Comptes

(en euros)	PRICEWATERHOUSECOOPERS				RSM PARIS			
	2019		2018		2019		2018	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit								
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	92 230	87%	92 345	87%	37 100	100%	36 000	100%
<i>Emetteur</i>	42 200	40%	43 000	41%	37 100	100%	36 000	100%
<i>Filiales intégrées globalement</i>	50 030	47%	49 345	47%	-	0%	-	0%
Services autres que la certification des comptes	13 200	13%	13 200	13%	-	-	-	-
<i>Emetteur</i>	13 200	13%	13 200	13%	-	-	-	-
<i>Filiales intégrées globalement</i>	-	0%	-	0%	-	-	-	-
Total	105 430	100%	105 545	100%	37 100	100%	36 000	100%

Note n° 26 : Retraitements de comptes

Les impacts sur les comptes 2018 des retraitements liés à l'arrêt de la réévaluation périodique des terrains et constructions à vocation administrative ou commerciale sont présentés dans les tableaux ci-après :

Référentiel I.F.R.S. ACTIF (en milliers d'euros)	31.12.2018 publié en avril 2019	31.12.2018 corrigé publié en avril 2020	Impact 2018
TOTAL ACTIF NON COURANT (I)	36 502	36 104	(398)
Dont :			
<i>Immobilisations corporelles</i>	33 010	32 612	(398)
TOTAL ACTIF COURANT (II)	244 442	244 442	-
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	280 944	280 546	(398)

Référentiel I.F.R.S. PASSIF (en milliers d'euros)	31.12.2018 publié en avril 2019	31.12.2018 corrigé publié en avril 2020	Impact 2018
TOTAL DE L'ENSEMBLE DES CAPITAUX PROPRES (I)	192 127	191 793	(334)
TOTAL PASSIF NON COURANT (II)	11 667	11 603	(64)
Dont :			
<i>Passif d'impôt différé</i>	1 778	1 714	(64)
TOTAL PASSIF COURANT (III)	77 150	77 150	-
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	280 944	280 546	(398)

Ces changements sont sans effet sur le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie de l'exercice 2018.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2019

GEVELOT SA
6, boulevard Bineau
92300 Levallois-Perret

A l'Assemblée Générale de la société GEVELOT SA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société GEVELOT SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 21 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes A « Règles et méthodes comptables / Nouveaux textes d'application obligatoire » et 4.3 « Droits d'utilisation » de l'annexe des comptes consolidés qui exposent les impacts liés à la première application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » au 1^{er} janvier 2019.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 21 avril 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 27 avril 2020

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Yan Ricaud

RSM Paris
Régine Stéphan

Comptes Annuels au 31 décembre 2019

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019

ACTIF

(en milliers d'euros)

	Montant brut au 31.12.2019	Amortissements ou Dépréciations	Montant net au 31.12.2019	Montant net au 31.12.2018
ACTIF IMMOBILISÉ (I)				
Immobilisations incorporelles (A)				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	20	20	-	-
Total A	20	20	-	-
Immobilisations corporelles (B)				
Terrains	1 333	-	1 333	1 333
Constructions	3 170	1 518	1 652	1 675
Autres	131	72	59	37
Immobilisation corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	3	-	3	-
Total B	4 637	1 590	3 047	3 045
Immobilisations financières (C) ⁽¹⁾				
Participations	6 515	-	6 515	6 515
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Prêts	168	-	168	189
Autres ⁽³⁾	7	-	7	9
Total C	6 690	-	6 690	6 713
Total Actif immobilisé (I) (A + B + C)	11 347	1 610	9 737	9 758
ACTIF CIRCULANT (II)				
Avances et acomptes versés sur commandes	22	-	22	-
Créances ⁽²⁾				
Créances clients et comptes rattachés	203	-	203	149
Autres	1 038	-	1 038	1 955
Valeurs mobilières de placement	39 687	-	39 687	63 580
Disponibilités	40 468	-	40 468	14 320
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance ⁽²⁾	39	-	39	12
Total Actif circulant (II)	81 457	-	81 457	80 016
Ecarts de conversion actif (III)	-	-	-	-
Total général (I + II + III)	92 804	1 610	91 194	89 774

⁽¹⁾ Dont à moins d'un an

18

21

⁽²⁾ Dont à plus d'un an

36

118

⁽³⁾ Dont actions propres

-

-

PASSIF

(en milliers d'euros)

	Avant affectation		Après affectation	
	Montant net au 31.12.2019	Montant net au 31.12.2018	Montant net au 31.12.2019 ^(a)	Montant net au 31.12.2018 ^(b)
CAPITAUX PROPRES (I)				
Capital	26 933	26 933	26 933	26 933
Prime d'émission, de fusion, d'apport	-	-	-	-
Ecart de réévaluation	-	-	-	-
Réserves :				
. Réserve légale	2 693	2 693	2 693	2 693
. Autres	41 311	41 311	41 311	41 311
Report à nouveau	14 791	12 962	16 702	14 791
Résultat de l'exercice	3 142	3 214	-	-
Sous-total : situation nette	88 870	87 113	87 639	85 728
Subvention d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	1 182	1 135	1 182	1 135
Total de l'ensemble des Capitaux Propres (I)	90 052	88 248	88 821	86 863
PROVISIONS (II)				
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	-	153	-	153
Total Provisions (II)	-	153	-	153
DETTES (III) ⁽¹⁾				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽²⁾	1	1	1	1
Emprunts et dettes financières divers	83	78	83	78
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77	86	77	86
Dettes fiscales et sociales	127	104	127	104
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres dettes	788	1 070	2 019	2 455
Produits constatés d'avance	66	34	66	34
Total Dettes (III)	1 142	1 373	2 373	2 758
Ecarts de conversion passif (IV)	-	-	-	-
Total général (I + II + III + IV)	91 194	89 774	91 194	89 774

⁽¹⁾ dont à plus d'un an 83 78 83 78
dont à moins d'un an 1 059 1 295 2 290 2 680

⁽²⁾ dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques 1 1 1 1

^{a)} Après répartition soumise à l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 2020

^{b)} Après répartition décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2019

RÉSULTAT 2019

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	2019	2018
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		
Prestations de services	798	565
Montant net du chiffre d'affaires	798	565
Reprises sur provisions et transferts de charges	5	6
Autres produits	95	99
Total des produits d'exploitation (I) ⁽¹⁾	898	670
CHARGES D'EXPLOITATION (II)		
Autres achats et charges externes	523	564
Impôts, taxes et versements assimilés	112	112
Salaires et traitements	577	464
Charges sociales	252	189
Dotations aux amortissements sur immobilisations	58	62
Dotations aux dépréciations sur immobilisations	-	-
Autres charges	82	79
Total des charges d'exploitation (II) ⁽²⁾	1 604	1 470
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(706)	(800)
PRODUITS FINANCIERS (III)		
De participations ⁽³⁾	2 254	3 005
Autres intérêts et produits assimilés ⁽³⁾	619	384
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	252	4
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	-	-
Total des produits financiers (III)	3 125	3 393
CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées ⁽⁴⁾	4	5
Différences négatives de change	14	134
Total des charges financières (IV)	18	139
2 - RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	3 107	3 254
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II) + (III - IV)	2 401	2 454
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	193
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4	129
Reprises sur provisions et transferts de charges	171	818
Total des produits exceptionnels (V)	175	1 140
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	60
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3	132
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	65	247
Total des charges exceptionnelles (VI)	68	439
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	107	701
Impôts sur les bénéfices (VII)	(634)	(59)
Total des produits (I + III + V)	4 198	5 203
Total des charges (II + IV + VI + VII)	1 056	1 989
5 - RÉSULTAT NET	3 142	3 214

⁽¹⁾ Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs

(7) (3)

⁽²⁾ Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs

(13) (10)

⁽³⁾ Dont produits concernant les entreprises liées

2 254 3 005

⁽⁴⁾ Dont intérêts concernant les entreprises liées

- -

TABLEAUX DE FLUX DE TRÉSORERIE 2019

FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	2019	2018
OPÉRATIONS D'ACTIVITÉ		
Résultat net	3 142	3 214
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et dépréciations	58	66
- Provisions	(106)	(575)
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	(1)	2
Marge brute d'autofinancement	3 093	2 707
- Variation des stocks et en-cours	-	-
- Variation des clients	(54)	11
- Variation des fournisseurs	(9)	(36)
- Autres variations	641	(1 888)
Variation du besoin en fonds de roulement	578	(1 913)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	3 671	794
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(63)	(7)
- Acquisitions et augmentations d'immobilisations financières	-	-
Sous-Total	(63)	(7)
- Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles nettes d'impôt	4	130
- Cessions et diminutions d'immobilisations financières	23	405
Sous-Total	27	535
Investissements nets de la période	(36)	528
Variation du besoin en fonds de roulement et divers	-	-
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(36)	528
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
- Augmentations/(réduction) de capital	-	(10 200)
- Dividendes attribués aux actionnaires de la société	(1 385)	(1 385)
- Autres distributions	-	-
Total	(1 385)	(11 585)
- Variations des emprunts et dettes financières	5	1
- Variation du besoin en fonds de roulement et divers	-	-
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(1 380)	(11 584)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	2 255	(10 262)
Trésorerie à l'ouverture	77 899	88 161
Trésorerie à la clôture	80 154	77 899
	2 255	(10 262)

Annexe des Comptes Annuels au 31 décembre 2019

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Cette Annexe complète et commente le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2019, dont le total est de 91 194 174,13 euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 4 197 504,23 euros et qui dégage un bénéfice de 3 141 790,45 euros.

Les notes n° 1 à 19, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels (sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros).

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21 avril 2020 par le Conseil d'Administration.

Note N° 1 : Principes Comptables et Règles d'établissement des Comptes Sociaux

Les états financiers ont été établis en conformité avec les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes définis par le code de commerce et le règlement ANC n° 2016-07 du 04 Novembre 2016 homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

a) Principales méthodes utilisées

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels qui sont amortis en linéaire sur 3 à 15 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'acquisition hors coûts d'emprunt) à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet de réévaluations légales.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, la société applique les dispositions des Règlements sur les Actifs relatifs respectivement à leurs amortissements, dépréciation (Règlement C.R.C. n° 2002-10) et à leur définition, évaluation et comptabilisation (Règlement C.R.C. n° 2004-06).

Gévelot SA, par exception au principe de l'application générale rétrospective, a alors retenu, comme le prévoient les dispositions de première application des nouvelles règles, l'approche prospective dite : méthode de réallocation des valeurs nettes comptables.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue, sur la base du montant d'acquisition déduction faite de la valeur résiduelle estimée à la fin de la durée d'utilisation.

Les durées d'utilisation prévues sont :

- constructions à usage de bureau : linéaire 40 ans,
- autres immobilisations corporelles : linéaire 5 à 20 ans.

Il est précisé ci-dessous, les immobilisations qui ont fait l'objet d'une décomposition et les modalités qui ont été appliquées :

- Constructions
 - Structure : linéaire 40 et 50 ans,
 - Aménagements et agencements : linéaire 20 à 30 ans,
 - Ravalement : linéaire 10 ans,
 - Etanchéité : linéaire 20 ans.

Dépréciation des actifs

Lorsqu'il existe un indice qu'un actif ou un groupe d'actifs ait pu perdre de la valeur, il est procédé à un test de dépréciation. Un actif ou groupe d'actifs fait l'objet d'une dépréciation lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle.

La valeur actuelle d'un actif ou groupe d'actifs est la valeur la plus élevée entre son prix de vente net et la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation.

Participations

Les participations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport sauf réévaluation légale.

Cette valeur comptable est comparée à la quote-part détenue dans les capitaux propres comptables de la société concernée.

Lorsque cette quote-part est inférieure à la valeur comptable, il est réalisé une analyse complémentaire visant à estimer la valeur d'utilité de la participation en fonction de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'utilité ainsi déterminée est inférieure à la valeur comptable de la participation concernée, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence entre ces deux valeurs.

Autres éléments constitutifs de l'actif

A la clôture, la valeur nette comptable des éléments d'actifs, autres que les immobilisations incorporelles et corporelles, est comparée à leur valeur actuelle à la même date.

Lorsque cette valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est pratiquée pour la différence.

Valeurs mobilières de placement

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur liquidative ou de cession probable à la clôture de l'exercice est inférieure à celui-ci, une dépréciation est constituée pour la différence.

La valeur de marché des valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2019, constituées de dépôts à terme, de bons à moyen terme négociables et de produits structurés, s'élève à 40,5 M€.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan correspondent aux amortissements dérogatoires sur immobilisations incorporelles et corporelles. La contrepartie des mouvements de ces provisions est inscrite au Compte de Résultat dans les charges et produits exceptionnels. Les amortissements dérogatoires résultent essentiellement d'un différentiel de durée.

Provisions

Les provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique conformément au Plan Comptable Général.

b) Intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 1995, la Société Gévelot SA a opté pour le régime fiscal de Groupe. Elle est à ce titre seule redevable de l'impôt dû sur le Résultat d'ensemble. En application des Conventions d'intégration fiscale conclues avec les Sociétés du périmètre d'intégration, chaque Société comptabilise la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration.

Le Groupe est formé de la Société-Mère, Gévelot SA « tête de Groupe » et des filiales françaises suivantes : PCM SA, PCM Europe SAS, PCM Manufacturing France SAS et PCM Technologies SAS.

Le produit net d'impôt de 634 K€ comprend :

- l'impôt suite à contrôle fiscal (cf. Note n° 1.d)	- 153 K€
- le produit d'impôt lié aux entités intégrées dans le Groupe d'intégration fiscale	+ 787 K€

c) Retraites

A leur départ en retraite, les Membres du personnel perçoivent des indemnités conventionnelles ou contractuelles. Les engagements correspondants sont pour une large part couverts par une assurance. La quote-part résiduelle non couverte n'est pas comptabilisée et figure en conséquence en engagements hors bilan.

d) Faits significatifs

La cession fin 2017 du Secteur Extrusion était assortie d'une garantie d'actif et de passif classique plafonnée à 4 M€ dont l'échéance était fin 2019. Aucune demande n'ayant été formulée dans ce cadre, l'engagement hors bilan a été repris et aucune provision n'a été constatée.

La provision comptabilisée fin 2018 pour 153 K€, suite au contrôle fiscal portant sur les années 2015 à 2017, a été reprise en totalité et figure en résultat exceptionnel. La charge d'impôt correspondante a été comptabilisée en impôt.

e) Evénements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire, économique et financière provoquée par le coronavirus Covid-19 ne devrait pas avoir d'effets significatifs sur les comptes individuels de Gévelot SA.

Une attention particulière sera portée sur le recouvrement des créances et sur d'éventuels aménagements de délais de paiements.

Note n° 2 : Immobilisations et amortissements

Rubriques et postes	Immobilisations				Valeur brute à la fin de l'exercice 2019	Amortissements et dépréciations			
	Valeur brute au début de l'exercice 2019	Augmentations	Transferts	Diminutions		Cumulés au début de l'exercice 2019	Augmentations	Diminutions	Cumulés à la fin de l'exercice 2019
Immobilisations incorporelles									
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	20	-	-	-	20	20	-	-	20
Total	20	-	-	-	20	20	-	-	20
Immobilisations corporelles									
Terrains	1 333	-	-	-	1 333	-	-	-	-
Constructions	3 148	22	-	-	3 170	1 473	45	-	1 518
Autres immobilisations corporelles	126	38	-	(33)	131	89	13	(30)	72
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-	3	-	-	3	-	-	-	-
Total	4 607	63	-	(33)	4 637	1 562	58	(30)	1 590
Immobilisations financières									
Participations	6 515	-	-	-	6 515	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts	189	-	-	(21)	168	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	9	-	-	(2)	7	-	-	-	-
Total	6 713	-	-	(23)	6 690	-	-	-	-

Les Terrains et Constructions correspondent à des bâtiments à usage de bureaux occupés par Gévelot SA ou mis à la disposition de ses Filiales ou de Tiers.

Note n° 3 : Provisions

Rubriques et postes	Augmentations		Diminutions		Montant à la fin de l'exercice 2019
	Montant au début de l'exercice 2019		Montant utilisé au cours de l'exercice 2019	Montant non utilisé au cours de l'exercice 2019	
Provisions réglementées					
Amortissements dérogatoires	1 135	65	(18)	-	1 182
Total	1 135	65	(18)	-	1 182
Provisions pour risques					
Provisions pour risques sociaux	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-
Provisions pour charges					
Provision pour impôt	153	-	(153)	-	-
Total	153	-	(153)	-	-

Note n° 4 : État des échéances des créances et des dettes

Rubriques et postes	Montant brut au 31.12.2019	Échéances à 1 an au plus	Échéances à plus d'1 an
Créances			
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts ⁽¹⁾	168	18	150
Autres	7	-	7
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés ⁽²⁾	203	203	-
Autres	1 038	1 018	20
Capital souscrit appelé, non versé	-	-	-
Charges constatées d'avance	39	23	16
Total	1 455	1 262	193
Dettes			
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit ^{(3) (4)}	1	1	-
Emprunts et dettes financières divers ^{(3) (5)}	83	-	83
Dettes fournisseurs et comptes rattachés ⁽⁶⁾	77	77	-
Dettes fiscales et sociales	127	127	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés ⁽⁶⁾	-	-	-
Autres dettes ⁽⁷⁾	788	788	-
Produits constatés d'avance	66	66	-
Total	1 142	1 059	83
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	-		
Prêts récupérés en cours d'exercice	21		
(2) Dont effets de commerce	-		
(3) Emprunts et dettes financières soucrits en cours d'exercice	1		
Emprunts remboursés et transférés en cours d'exercice	-		
(4) dont :			
- à deux ans au maximum à l'origine	-		
- à plus de deux ans à l'origine	-		
(5) Dettes dont l'échéance est à plus de 5 ans	83		
(6) Dont effets de commerce	-		
(7) Dont envers les associés	-		

Note n° 5 : Éléments concernant les Parties liées

Postes	Montant net au 31.12.2019	Montant net au 31.12.2018
Avances et acomptes sur immobilisations	-	-
Participations	6 515	6 515
Créances rattachées à des participations	-	-
Prêts	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)	-	-
Créances clients et comptes rattachés	63	42
Autres créances	516	215
Capital souscrit appelé, non versé	-	-
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	18	19
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19	15
Dettes fiscales et sociales	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	788	1 070
Prestations de services	618	404
Autres produits d'exploitation	36	36
Autres achats et charges externes	32	28
Autres charges d'exploitation	70	70
Produits de participation	2 254	3 005
Autres produits financiers	-	-
Charges financières	-	-

Parties liées : ce sont les entreprises consolidées par la méthode d'intégration globale, les entités sous contrôle conjoint et influence notable et les dirigeants de la Société et les sociétés qu'ils contrôlent, ainsi que les membres de leur famille proche.

Note n° 6 : Réévaluation

Postes	Variations de la réserve de réévaluation au 31.12.2019				Montant en fin d'exercice 2019	Pour mémoire écarts incorporés au capital
	Montant au début de l'exercice 2019	Diminutions dues aux cessions	Autres variations			
Terrains	-	-	-	-	-	-
Participations	-	-	-	-	-	2 222
Réserve de réévaluation (1976)	-	-	-	-	-	(2 222)
Réserve spéciale de réévaluation (1959)	-	-	-	-	-	(431)
Ecart de réévaluation libre	-	-	-	-	-	-
Autres écarts : Ecarts de réévaluation des immobilisations plafonnées	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

Note n° 7 : Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant au 31.12.2019	Montant au 31.12.2018
Créances clients et comptes rattachés	72	67
Autres créances	9	25
Valeurs mobilières de placement	48	77
Total	129	169

Note n° 8 : Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant au 31.12.2019	Montant au 31.12.2018
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2	56
Dettes fiscales et sociales	44	39
Autres dettes	11	-
Total	57	95

Note n° 9 : Charges et produits constatés d'avance

	Montant au 31.12.2019		Montant au 31.12.2018	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Charges/Produits d'exploitation	39	66	12	34
Charges/Produits financiers	-	-	-	-
Charges/Produits exceptionnels	-	-	-	-
Total	39	66	12	34

Note n° 10 : Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice 2019	769 500	35,00
Actions émises pendant l'exercice	-	-
Actions remboursées pendant l'exercice	-	-
Actions annulées pendant l'exercice	-	-
Modification de la valeur nominale par incorporation de réserves	-	-
Actions composant le capital social en fin d'exercice 2019	769 500	35,00

Soit un capital social de 26 932 500 euros

Note n° 11 : Tableau des variations des capitaux propres

Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice 2018 avant résultat	85 034
Affectation du résultat 2018 à la situation nette par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2019	1 829
. Résultat 2018	3 214
. Dividendes distribués	(1 385)
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2019	86 863
Variations de l'exercice :	47
. Variation des primes, réserves, report à nouveau	-
. Variation des provisions réglementées et subventions d'équipement	47
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice 2019 avant résultat	86 910

Note n° 12 : Ventilation du chiffre d'affaires net

a) Répartition par secteurs d'activité

	Montant 2019	Montant 2018
Loyers	254	235
Services	544	330
Total	798	565

b) Répartition par marchés géographiques

	Montant 2019	Montant 2018
France	798	565
Total	798	565

Note n° 13 : Résultat exceptionnel

Les principaux éléments formant le résultat exceptionnel sont les suivants :

Rubriques	Montant 2019	Montant 2018
Amortissements dérogatoires	(47)	(72)
Amortissements exceptionnels	-	(4)
Plus ou moins-values de cession des immobilisations corporelles	1	(3)
Provisions pour impôts	153	647
Divers nets	-	133
Total	107	701

Note n° 14 : Impôts sur les bénéfices

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre le résultat courant et le résultat exceptionnel est la suivante :

Rubriques	Résultat avant impôt au 31.12.2019	Montant de l'impôt sur les bénéfices 2019	Résultat net au 31.12.2019
Résultat courant	2 401	88	2 313
Résultat exceptionnel	107	(13)	120
Incidence déficit reportable	-	(75)	75
Impôt suite à contrôle fiscal	-	153	(153)
Incidence intégration fiscale	-	(787)	787
Total	2 508	(634)	3 142

Le taux d'impôt retenu est de 28% pour 2019 et 2020, de 26,5% pour 2021 et de 25% à partir de 2022.

Gévelot SA a un résultat fiscal déficitaire reportable de 56 K€ à fin 2019.

L'incidence sur l'imposition de l'exercice des évaluations fiscales dérogatoires, due aux amortissements dérogatoires est de 13 K€ (produit).

Accroissement et allègement de la dette future d'impôts.

La dette future d'impôts se trouvera accrue de 297 K€ au titre de la reprise des amortissements dérogatoires pour 1 182 K€.

Note n° 15 : Engagements hors bilan

	Montant au 31.12.2019	Montant au 31.12.2018
Engagements donnés :		
Garanties	-	4 000
Engagements de crédit-bail	1 081	1 198
Engagements en matière de retraites	6	-
Total	1 087	5 198
Engagements reçus :		
Divers	-	-
Total	-	-

Engagements de crédit-bail :

Rubriques	Ensemble immobilier	Total au 31.12.2019
Valeurs d'origine H.T.	1 400	1 400
Amortissements		
Cumuls exercices antérieurs	-	-
Dotations de l'exercice	-	-
Total	-	-
Redevances payées H.T.		
Cumuls exercices antérieurs	700	700
Exercice	117	117
Total	817	817
Redevances restant à payer H.T.		
A un an au plus	117	117
A plus d'un an et cinq ans au plus	469	469
A plus de cinq ans	355	355
Total	941	941
Valeurs résiduelles H.T.		
A un an au plus	-	-
A plus d'un an et cinq ans au plus	-	-
A plus de cinq ans	140	140
Total	140	140
Montant pris en charge nette dans l'exercice	117	117

Engagements en matière de retraites (I.F.C.)

L'engagement en matière d'indemnités de fin de carrière est calculé pour chacune des catégories : employés, cadres, en fonction de l'ancienneté acquise et du salaire moyen, charges sociales comprises, selon la méthode des unités de crédit projetées, conformément à la Recommandation n° 2013-02 du 07 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour le calcul de l'engagement au 31/12/2019 sont : un taux d'actualisation de 0.80%, un taux d'augmentation des salaires de 2%, et un âge de départ à la retraite de 63 ans pour les non cadres et de 65 ans pour les cadres.

Le chiffre retenu, soit 6 K€, est égal au montant du passif social IFC (69 K€) diminué de la valeur du fonds au 31 décembre 2019 (63 K€) détenu par Axa France Vie dans le cadre d'un contrat permettant d'externaliser une partie de ces engagements.

Note n° 16 : Rémunération des Dirigeants

La rémunération globale des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait, indirectement à donner une rémunération individuelle.

Note n° 17 : Effectif moyen

	Année 2019	Année 2018
Cadres	4	4
Agents de maîtrise et techniciens, employés	1	1
Total	5	5

Note n° 18 : Société consolidante

Gévelot S.A. est la société consolidante du Groupe Gévelot.

Note n° 19 : Filiales et participations au 31 décembre 2019

Sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital et avant résultat	Quote-part du capital détenu en % ⁽¹⁾	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
				Brutes	Nettes					
A - FILIALES										
(50 % au moins du capital détenu par la Société)										
PCM S.A. 6, boulevard Bineau 92300 Levallois-Perret	10 155	93 096	99,95%	6 515	6 515	-	-	1 330	5 528	2 254
B - PARTICIPATIONS										
(10 à 50 % du capital détenu par la Société)										
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

⁽¹⁾ Dont prêts de consommation

RÉSULTAT ET CAPITAUX PROPRES

Résultat de l'exercice et tableau des variations des Capitaux propres

Résultat de l'exercice et tableau des variations des Capitaux propres

Total en milliers d'euros et en euros par action		2019	2018
Nombre d'actions au 31 décembre		769 500	769 500
Résultat comptable	K€	3 142	3 214
	€	4,08	4,18
Variation des capitaux propres hors opérations de structure	K€	47	72
	€	0,06	0,09
Dividende proposé	K€	1 231	1 385
	€	1,60	1,80

Tableau des variations des capitaux propres

(en milliers d'euros)

Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice 2018 avant résultat		85 034
Affectation du résultat 2018 à la situation nette par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2019		1 829
. Résultat 2018	3 214	
. Dividendes distribués	(1 385)	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2019		86 863
Variations de l'exercice :		47
. Variation des primes, réserves, report à nouveau	-	
. Variation des provisions réglementées et subventions d'équipement	47	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice 2019 avant résultat		86 910
Affectation du résultat 2019 à la situation nette proposée à l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 2020		1 911
. Résultat 2019	3 142	
. Dividendes proposés	(1 231)	
Capitaux propres après affectation proposée		88 821

RÉSULTATS FINANCIERS

Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices

(en euros)					
Nature des indications	2019	2018	2017	2016	2015
I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE		(***)	(**)		(*)
a) capital social	26 932 500,00	26 932 500,00	28 717 500,00	31 262 245,00	31 262 245,00
b) nombre d'actions ordinaires existantes	769 500	769 500	820 500	893 207	893 207
c) nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
d) Nombre maximal d'actions futures à créer					
d.1 par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
d.2 par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
II - OPÉRATIONS ET RÉSULTAT DE L'EXERCICE					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	797 643,17	564 739,50	2 155 208,49	2 284 881,26	2 492 616,82
b) Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	2 459 600,30	2 646 809,24	(26 506 414,95)	7 672 545,77	57 503 116,06
c) Impôt sur les bénéfices	(634 587,00)	(58 587,00)	(86 668,00)	(2 283 981,00)	(1 001 998,00)
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
e) Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	3 141 790,45	3 214 422,18	(2 981 501,75)	9 070 458,66	57 074 060,85
f) Résultat distribué	1 231 200,00	1 385 100,00	1 385 100,00	1 476 900,00	1 476 900,00
III - RÉSULTAT PAR ACTION					
a) Résultat après impôts, participation des salariés mais avant amortissements et provisions	4,02	3,52	(32,20)	11,15	65,50
b) Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	4,08	4,18	(3,63)	10,15	63,90
c) Dividende attribué à chaque action	1,60	1,80	1,80	1,80	1,80
IV - PERSONNEL					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	5	5	5	5	6
b) Montant de la masse salariale	576 915,95	463 755,95	555 744,14	501 253,84	552 746,60
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	252 046,97	189 181,97	249 393,27	235 691,75	251 904,35

(*) Conformément à la décision du Conseil d'Administration du 15 octobre 2015, dans le cadre de l'autorisation qui lui a été donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 19 juin 2014, réduction de capital pour 576 065 € par voie d'annulation de 16 459 actions propres détenues par Gévelot S.A.

Le capital social se compose donc à fin 2015 de 893 207 actions de nominal 35 € chacune, soit 31 262 245 €.

(**) Conformément à la décision du Conseil d'Administration du 13 avril 2017, dans le cadre de l'autorisation qui lui a été donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 15 octobre 2015, réduction de capital pour 2 544 745 € par voie d'annulation de 72 707 actions propres détenues par Gévelot S.A.

Le capital social se compose donc à fin 2017 de 820 500 actions de nominal 35 € chacune, soit 28 717 500 €.

(***) Conformément à la décision du Conseil d'Administration du 20 juin 2018, dans le cadre de l'autorisation qui lui a été donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 15 juin 2017, réduction de capital pour 1 785 000 € par voie d'annulation de 51 000 actions propres détenues par Gévelot S.A.

Le capital social se compose donc à fin 2018 de 769 500 actions de nominal 35 € chacune, soit 26 932 500 €.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

GEVELOT SA
6, boulevard Bineau
92300 Levallois-Perret

A l'Assemblée Générale de la société GEVELOT SA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GEVELOT SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 21 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment pour ce qui concerne l'évaluation des titres de participation à la date de clôture.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 21 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris et à Neuilly-sur-Seine, le 27 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

RSM Paris
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Régine STEPHAN
Associée

PricewaterhouseCoopers Audit
Société de Commissariat aux Comptes Membre
de la Compagnie Régionale de Versailles

Yan RICAUD
Associé

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Exercice clos le 31 décembre 2019

Gévelot S.A.
6, boulevard Bineau
92300 Levallois-Perret

A l'assemblée générale de la société GEVELOT SA,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 27 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Société de Commissariat
aux Comptes Membre de
la Compagnie Régionale de
Versailles
YAN RICAUD
Associé

RSM Paris

Société de Commissariat
aux Comptes Membre de la
Compagnie Régionale de Paris
Régine STÉPHAN
Associée